

Université d'Ottawa
École supérieure d'affaires publiques et internationales

**Lutte contre le narcotrafic: conséquences de l'expansion du rôle de
l'armée au Mexique et au Guatemala**

Version finale

Superviseure: Professeure Marie-Christine Doran
25 Juin 2014

Table des matières

1- <u>Introduction</u>	3
1.1- L'origine de ce sujet.....	3
1.2- Les questions clés de ce travail.....	4
1.3- La division du mémoire	5
1.4- La méthodologie utilisée.....	6
2- <u>La militarisation</u>	7
3- <u>Mise en contexte: l'évolution du crime organisé et du rôle de l'armée au Guatemala et au Mexique</u>	11
3.1- Le cas du Guatemala : le conflit armé et le rôle de l'armée.....	12
3.2- Le cas du Mexique : l'hégémonie du PRI et ses relations avec le narcotrafic.....	23
3.3- Conclusion : deux pays, deux évolutions.....	33
4- <u>Conséquences de la militarisation dans la période actuelle</u>	34
4.1- Conséquences de la militarisation au Guatemala.....	35
4.2- Conséquences de la militarisation au Mexique.....	47
5- <u>Synthèse des conséquences dans les deux pays</u>	59
5.1- L'armée et les forces policières	59
5.2- L'armée et la population	60
5.3- Les formes alternatives de sécurité	60
5.4- L'armée et les institutions gouvernementales civiles.....	61
6- <u>Conclusion</u>	63
<u>Bibliographie</u>	65
Articles scientifiques.....	65
Livres.....	67
Rapports et résolutions.....	69

1- Introduction

1.1- L'origine de ce sujet

À l'été 2012, je me suis rendue en voyage au Guatemala. À cette occasion, j'ai eu la chance de visiter deux lieux qui m'ont grandement marquée. Ces derniers ont soulevé de nombreuses questions qui ont éventuellement porté à l'élaboration du mémoire qui suit. D'abord, j'ai pu visiter le cimetière de la Verbena situé dans la ville de Guatemala. Il y avait dans ce lieu plusieurs fosses communes qui ont été ouvertes, car il y avait des preuves qui portaient à croire que des personnes ayant été victimes de disparitions forcées et d'assassinats politiques auraient été enterrées à cet endroit sous le nom XX. La Fondation d'anthropologie médico-légale du Guatemala est responsable de ce projet et de plusieurs autres à travers le pays. Ils pratiquent des tests d'ADN sur les ossements afin d'identifier les personnes enterrées comme XX. Lors de mon séjour, il n'y avait plus qu'une fosse commune d'ouverte et qui contenait quelques ossements. Cet endroit est un rappel des crimes perpétrés pendant le conflit et démontre aussi la tâche difficile qu'est la réconciliation d'une population ayant vécu une histoire aussi violente.

Ensuite, j'ai visité les Archives de la police nationale qui ont été découvertes dans un bâtiment désaffecté il y a de cela quelques années. Ces documents contiennent de l'information sur les activités de la police depuis les années 1800, mais ce qui est intéressant c'est qu'ils sont aussi un recensement des événements qui se sont produits à la fin des années 1980 au Guatemala. Il s'agit là de la période la plus meurtrière d'un conflit qui dura 36 ans¹. Plus encore, ces documents pourraient aussi être utilisés comme preuves lors de possibles procès contre des criminels de guerre. En combinant ces deux organisations, les experts peuvent commencer à trouver des réponses à l'ampleur de ce qui s'est produit au Guatemala pendant le conflit armé et peut-être à ce qui est advenu des victimes de disparitions

1 Ce conflit sera plus longuement discuté dans les pages qui suivent.

forcées.

1.2- Les questions clés de ce travail

Ces deux visites ont suscité ma curiosité en ce qui a trait aux relations civils-militaires au Guatemala, surtout dans le contexte actuel, où le pays tente de combattre l'expansion du narcotrafic sur son territoire. J'ai voulu lier ce phénomène au Mexique, puisque le Guatemala subit maintenant les conséquences de la militarisation de la guerre contre la drogue dans ce pays voisin. Les deux pays se retrouvent avec des problèmes qui ne sont peut-être pas identiques, mais qui restent tout de même comparables. En effet, la police nationale étant incapable de combattre efficacement les organisations criminelles, les gouvernements ont choisi d'élargir le rôle de l'armée pour lutter contre le narcotrafic sur leur territoire national. Toutefois, il est intéressant de voir que ces deux pays ont des passés dictatoriaux ou totalitaires qui ont affecté leurs relations civils-militaires d'une façon qui est encore visible dans la période contemporaine. Conséquemment, dans leur lutte contre le narcotrafic, ils se heurtent tous deux à des choix qui entrent en contradiction avec la démocratie. Comme il sera vu dans ce texte, des auteurs comme Larry L. Watts craignent les effets que peut avoir la militarisation dans des pays en transition démocratique ou de nouvelles démocraties, surtout lorsque ces pays n'ont pas des mesures préventives (telles que la démilitarisation immédiate) qui soient en mesure de surveiller efficacement les activités de l'armée sur leur propre territoire. Deluchey quant à lui craint le fait que les pays d'Amérique latine n'ont pas une séparation claire entre les rôles de l'armée et ceux de la police nationale, ce flou s'explique par leur héritage autoritaire. À la lumière de ces propos, la question de ce mémoire est plus précisément quelles sont les conséquences de l'élargissement du rôle de l'armée dans la guerre contre le narcotrafic sur les relations civils-militaires de ces deux pays?

1.3- La division du mémoire

Afin de répondre à cette question, ce mémoire est divisé en quatre grandes sections. La première section présente le problème que cherche à analyser ce mémoire. Plus encore, elle vise à répondre aux questions suivantes : qu'est-ce que la militarisation et comment se manifeste-t-elle dans la lutte contre le narcotrafic aussi bien au Mexique qu'au Guatemala? Bien entendu, ces deux pays n'ont pas la même histoire, ils n'ont donc pas les mêmes relations civils-militaires. Il est donc pertinent de voir comment chaque pays a réagi aux organisations criminelles sur son territoire respectif. La deuxième section fait un survol du rôle de l'armée dans la lutte contre le narcotrafic dans chaque pays. Elle vise à répondre aux questions suivantes : quels sont les liens entre le civil et le militaire, entre le politique et le narcotrafic et entre le crime organisé et le militaire? Comment ces relations ont-elles évolué suite au conflit armé, dans le cas du Guatemala, et suite à la fin de l'hégémonie du PRI², dans le cas du Mexique? La troisième section, quant à elle, entre dans le vif du sujet et se penche sur les principales conséquences de la militarisation et comment elles s'articulent dans chaque pays afin d'établir des points de comparaison. Elle sera divisée en quatre grandes sections par pays : l'armée et la population, l'armée et la police nationale, l'armée et les institutions gouvernementales civiles, ainsi que les formes alternatives de sécurité qui sont développées par la population. Enfin, la dernière section consiste en une synthèse des deux pays fin de ressortir les points culminants sur lesquels il est pertinent de les comparer.

2 Il fut créé en 1929 et resta au pouvoir jusqu'en 2000, lorsque Vicente Fox, du parti d'opposition -Partido accion nacional – (PAN) fut élu. Le PRI revint au pouvoir en 2012 lorsque Enrique Peña Nieto fut élu.

1.4- La méthodologie utilisée

Le travail qui suit est une revue de littérature qui se penche sur les travaux de nombreux auteurs ayant écrit sur l'Amérique latine, la militarisation ou, plus spécifiquement, sur le narcotrafic. Il y a beaucoup de littérature écrite sur le sujet ici abordé. Toutefois, le sujet du narcotrafic au Guatemala n'a pas été aussi développé que celui du Mexique, d'où l'importance d'aborder ces deux pays ensemble dans le cadre de ce thème. En plus de la littérature académique sur le narcotrafic et la militarisation de la guerre au narcotrafic, il est aussi pertinent de se pencher sur des rapports présentés par des organisations comme Human Rights Watch et l'*International Crisis Group*. Ces derniers font non seulement état de la situation dans des pays en crise, mais ils produisent aussi des analyses permettant de l'interpréter. Somme toute, ce mémoire a pour base la littérature scientifique écrite sur les thèmes abordés dans ce dernier, mais aussi des documents provenant d'organisations internationales, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur le sujet.

2- La militarisation

D'abord, il est important de commencer par définir le concept de militarisation et la façon dont il se manifeste dans des pays d'Amérique latine, comme le Guatemala et le Mexique. La militarisation se traduit ici par le fait qu'il y a, non seulement, une ingérence de l'armée dans la sécurité interne des pays, mais qu'en plus cette dernière détient une importante autonomie dans la gestion de ses propres affaires. La section qui suit s'attarde à la militarisation et les relations civils-militaire de façon plus générale. Bien que certains auteurs s'entendent pour dire que l'État ne devrait pas faire appel à l'armée pour gérer des crises sociales internes, la réalité de certaines situations d'urgence, telle que l'ampleur du crime organisé et du narcotrafic, remet en question cette affirmation.

Afin de mieux comprendre la relation de l'armée avec la sphère civile, il convient de se pencher sur la définition de Lasswell qui dit que la spécialité du militaire est la gestion de la violence³. Cette définition a influencé la perception des relations civils-militaires qu'ont plusieurs auteurs. Toutefois, comme le souligne Larry L. Watts, l'armée n'est pas la seule à se spécialiser dans la gestion de la force coercitive et dans le monopole légitime de la violence⁴. À cette définition s'ajoute donc aussi la distinction de Bayley qui dit que la différence entre les forces armées et les forces policières se retrouve dans leur juridiction⁵. L'armée doit protéger le territoire national des menaces externes, tandis que la police doit se pencher sur les menaces internes. Cette distinction pousse plusieurs auteurs à soutenir que les États ne devraient pas déployer leur armée sur leur territoire national. En d'autres mots, les forces armées ne devraient pas devenir une solution pour des problèmes domestiques. À titre d'exemple, des auteurs comme Diamond et Plattner soutiennent que l'armée doit être laissée en dehors des affaires internes et, par conséquent, elle ne devrait pas être déployée pour combattre le crime

³Larry L Watts, *Whose professionalism? : Separating the institutional roles of the military and police*, Conflict studies research center, ISBN 1-903584-53-1, Novembre 2001, p. 2

⁴Ibid., Larry L. Watts, p. 2

⁵Ibid. Larry L. Watts. p.3

organisé ou des manifestations violentes⁶. Effectivement, en donnant des fonctions de la police nationale à l'armée, cette dernière est par le fait même politisée, ce qui est problématique pour la consolidation de la démocratie dans les pays⁷.

Dans le même ordre d'idées, Watts pense que les pays d'Europe centrale et de l'Est ont été encouragés à mieux coordonner les fonctions militaires à celles des forces policières. Pour lui, cela est l'équivalent de ce qui a été fait en Amérique latine lorsque l'armée a pris en charge des fonctions de la police dans le cadre de la lutte contre le communisme. Toutefois, pour Watts, il faut prendre garde à intégrer les fonctions des forces militaires à celles des forces policières sans mesures préventives, expliquées dans les paragraphes qui suivent. À titre d'exemple, il prend les conséquences de cette dynamique dans les pays d'Amérique latine où les forces de sécurité n'ont pas gardé leur neutralité et ont grandement influencé la politique nationale de leurs pays. Watts propose donc deux conditions pour éviter que l'armée ne soit politisée ou utilisée à des fins de partisanerie politique : d'abord, il doit y avoir une séparation claire entre les fonctions de la police nationale et celles de l'armée, ensuite, la démilitarisation de la police doit être faite le plus rapidement possible⁸.

Un autre auteur qui se penche sur la distinction entre les rôles de l'armée et celle des forces policières est Jean-François Deluchey. Il différencie les deux institutions « par les objets de leurs missions respectives, ainsi que par les moyens mis en œuvre pour les assurer »⁹. L'auteur soutient qu'il y a un flou dans la séparation des compétences de l'armée et celles des appareils civils de sécurité qui vient d'un héritage autoritaire dans les pays d'Amérique latine. Effectivement, en militarisant les forces policières l'auteur affirme que la sécurité publique et le maintien de l'ordre public sont alors influencés

6Ibid., Larry L. Watts, p. 11

7Ibid., Larry L. Watts, p. 13

8Ibid., Larry L. Watts, p. 14

9Jean-François Deluchey, *Architectures de la sécurité intérieure en Amérique Latine : entre héritages et nouvelle donne*, Revista de la CEPAL, Numéro spécial, Juin 2005, (PDF), p. 222

idéologiquement et culturellement par les concepts de guerre, de belligérants, de la différenciation parfois artificielle entre ami et ennemi, au détriment de la gestion efficace et impartiale des actes délictueux»¹⁰. Il soutient que les nouvelles forces de criminalité et la forme des conflits contemporains ont influencé la structure de la sécurité intérieure des pays latino-américains. Toutefois, selon Deluchey, la région n'a pas fait de réflexion de fond sur le rôle et le statut des forces armées et des forces policières depuis la transition démocratique. Par conséquent, il n'y a pas de consensus national pour lier, d'une part l'efficacité, des forces de sécurité dans la lutte contre le crime et, d'autre part, l'importance du respect des droits humains et de l'État de droit dans leurs fonctions.

Pour sa part, le rapport du Washington Office on Latin America (WOLA), écrit par George Withers et autres, est critique face à la politique des États-Unis en Amérique latine qui encourage l'expansion du rôle des armées sur leurs territoires nationaux. Bien qu'aux États-Unis la distinction entre l'armée et la police soit claire, les auteurs soutiennent que ce principe n'est pas exporté en Amérique latine. De plus, en donnant de l'aide militaire et policière aux pays latino-américains et des Caraïbes, le gouvernement américain encouragerait plutôt les gouvernements à utiliser leurs forces armées contre leur propre population¹¹. Ainsi, ce rapport vient appuyer les préoccupations de Deluchey, comme il peut être lu dans les propos qui suivent :

In Latin America, where democracies have struggled mightily to exert civilian control over their armed forces, the reality is different. Most nations lack a similar principle of clear military-police separation. The region's circumstances hardly ever require armies to defend citizens from foreign invaders, but leaders often call upon them to defend some citizens – or the state – from other citizens. Today, many governments are calling on militaries to enforce laws and to combat domestic crime.¹²

Tout comme Deluchey, Withers et autres., Watts montre aussi qu'il ne faut pas sous-estimer les

10 Ibid. Jean-François Deluchey p. 223

11 George Withers et alt., *Preach what you practice : The separation of Military and Police Roles in the Americas*, WOLA (Washington Office on Latin America), Novembre 2010, (PDF), p. 2

12 Ibid. George Withers et alt. p.2

conséquences de l'intégration des rôles de l'armée et la police pour la lutte contre des menaces internes. De plus, Watts rejoint Deluchey lorsqu'il parle de l'importance d'avoir un contrôle efficace sur les activités de l'armée sur le territoire national :

Wherever possible, the military in transition states should be strongly discouraged from assuming any internal security functions and the civilian political leadership should be strongly discouraged from assigning it such roles. Given the tendency of civilian authorities in new democracies to enlist the military in the domestic political competition, it is advisable that the domestic use of the military is as strictly controlled as possible, for instance, by subjecting such use to the prior democratic approval of elected legislatures, where both government and opposition have a voice, rather than arrogating such decisions to the executive branch (government or presidency).¹³

Bref, la militarisation de la guerre contre le narcotrafic s'inscrit dans un contexte où les gouvernements civils font appel à l'appui des forces armées pour gérer des situations d'urgence, le cas du narcotrafic est un exemple prenant. Il y a un débat à savoir si les gouvernements peuvent légitimement faire appel aux forces armées pour intervenir sur leur propre territoire. Précédemment, il a été vu que certains auteurs pensent que cela ne devrait pas être le cas, même lorsqu'il s'agit d'urgences (comme la lutte contre le crime organisé). D'autres montrent que, bien qu'idéalement, l'armée ne doit pas être déployée sur le territoire national des pays, il reste que dans la lutte contre le narcotrafic, les forces policières, à elles seules, ne sont pas en mesure de combattre les cartels. Pour Watts, par exemple, le problème n'est donc pas à savoir si l'armée devrait ou pas intervenir dans des crises internes, mais bien si les États et les gouvernements ont les conditions institutionnelles nécessaires pour contrôler les activités de l'armée sur leur territoire.

Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel évolue le déploiement des forces armées sur

13 Ibid., Larry L. Watts p. 13

le territoire mexicain et guatémaltèque, il est important de revenir sur l'histoire des relations de cette institution avec le politique et le crime organisé. Par conséquent, dans la section qui suit, il sera question de l'évolution des relations civils-militaires propres à chaque pays. De plus, il sera vu que l'évolution du narcotrafic est liée au politique, plus clairement dans le cas du Mexique, et à l'armée, lors du conflit armé au Guatemala par exemple.

3- Mise en contexte: l'évolution du crime organisé et du rôle de l'armée **au Guatemala et au Mexique**

Il sera ici question de comprendre les relations civils-militaires, ainsi que les relations entre le crime organisé et l'armée dans les deux pays à l'étude. Pour le Guatemala, il est nécessaire de se pencher d'abord sur le conflit armé ainsi que sur ses conséquences sur le rôle de l'armée. Dans la signature des Accords de paix, il était prévu que le gouvernement adopte des réformes pour restructurer la police nationale et limiter l'influence de l'armée. Ces réformes n'ont pas été mises en place efficacement. Plus important encore, dans le contexte d'insécurité actuel, l'armée joue un rôle important pour la lutte contre le crime organisé. En ce qui concerne le Mexique, c'est la relation entre le Partido Revolucionario Institucional (PRI) et le crime organisé qui sera expliquée. Les changements dans les politiques de prohibition des États-Unis et dans les politiques du gouvernement mexicain ont eu des effets importants sur cette relation. Cette situation explique par le fait même l'élargissement du rôle de l'armée au Mexique, ainsi que les ententes tacites entre le pouvoir politique civil et cette dernière. Somme toute, cette section vise à montrer que l'évolution des relations civils-militaires s'est faite parallèlement à celle du crime organisé. Effectivement, il ne s'agit pas là de deux phénomènes complètement séparés l'un de l'autre, mais ils sont parallèles et dans certains cas, ils se sont influencés mutuellement.

3.1- Le cas du Guatemala : le conflit armé et le rôle de l'armée

Bernardo Arevalo de Leon soutient, qu'étant donné l'héritage autoritaire du pays, la démocratisation du Guatemala implique un processus de changement dans la culture, la politique et les structures sociales¹⁴. Ce processus demande donc un changement profond dans les structures sociales du pays. Cette affirmation est appuyée par Roland Paris, selon qui, l'économie et la politique du Guatemala ont longtemps été dominées par des propriétaires terrains de grande échelle (large-scale landowners), engendrant ainsi de grandes inégalités. Dès lors, l'élite collaborait avec des régimes autoritaires pour maintenir ce système, et ce, en faisant appel à l'armée¹⁵. Dans la section qui suit, il devient apparent que le contexte national est aussi important que le contexte international pour comprendre le conflit armé au Guatemala. Celui-ci dura 36 ans et fut le résultat d'une conjoncture de plusieurs facteurs socioéconomiques et politiques.

3.1. 1- Les conséquences du coup d'État contre Arbenz

En 1951, c'est Jacobo Arbenz qui prit le pouvoir et poursuivit les réformes de son prédécesseur, Juan Jose Arevalo¹⁶, avec le programme de Réforme agraire¹⁷. Dans cette réforme, il était instauré que les morceaux de terres non cultivées seraient expropriés et redistribués à des paysans qui n'avaient pas de terres. Arevalo de Leon soutient que le conflit fut une réaction des secteurs oligarchiques aux réformes établies par des gouvernements démocratiques révolutionnaires entre 1944 et 1954. Ainsi, en 1954, avec l'appui du gouvernement des États-Unis, le gouvernement d'Arbenz fut victime d'un coup

¹⁴Bernardo Arevalo de Leon, *Civil-military relations in Post-Conflict Guatemala*, Revista Fuerzas Armadas y Sociedad, No1, p. 64

¹⁵Roland Paris, *At war's end: Building Peace After Civil Conflict*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, 2004, p.128

¹⁶Tim Golden, *Juan Jose Arevalo Is Dead at 86; Guatemala President in Late 40's*, The New York Times, 8 octobre 1990, (En ligne), consulté le 10 juin 2014, <http://www.nytimes.com/1990/10/08/obituaries/juan-jose-arevalo-is-dead-at-86-guatemala-president-in-late-40-s.html>

¹⁷John Simkin, *Jabobo Arbenz*, Spartacus Education, Septembre 1997-Juin 2013, (En ligne), consulté le 10 juin 2014, <http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/JFKarbenz.htm>

d'État militaire. Une série de régimes autoritaires, militaires et civils, s'en suivirent et une campagne anticommuniste s'instaura dès lors et la répression contre n'importe quel groupe (étudiants, travailleurs, etc.) s'opposant au régime devint alors beaucoup plus violente. Toutefois, toujours selon ce même auteur, le régime militaire n'a pas suspendu de façon définitive les normes démocratiques, car les formalités démocratiques (telles que les élections présidentielles et la séparation des pouvoirs) étaient maintenues tout en étant corrompues. Cela permit aux régimes autoritaires de garder une « façade démocratique »¹⁸.

3.1.2- 36 ans de conflit armé

Le conflit armé commença officiellement en 1960 et se termina en 1996, avec la signature des Accords de paix. La Commission pour la Clarification Historique (CEH) dénombre 200 000 morts et 40 000 victimes de disparitions forcées, dont 80 % étaient des autochtones, au cours de cette période. Selon McCamant, il y a eu deux vagues de mouvements armés (guérilleros) au Guatemala¹⁹. La première se produit dans les années 1960, mais ces mouvements furent vite démantelés par le gouvernement. La deuxième prit cours dans les années 1970 et cette fois les mouvements étaient plus organisés et recevaient un plus grand appui populaire. Mark Ruhl appuie ces propos et soutient que la répression contre cette deuxième vague engendra un programme de répression extrême contre la population (surtout en milieu rural)²⁰. *L'Unidad Revolucionaria Nacional* de Guatemala (URNG) était le principal groupe rebelle et celui avec lequel furent menées les négociations de l'Accord de paix. À cette époque, la police fédérale reçut de nouveaux pouvoirs pour enquêter, détenir, interroger et faire disparaître des citoyens soupçonnés de collaborer avec les guérillas, sous prétexte de combattre le

18 Op. cit., Bernardo Arevalo de Leon p. 64

19 John F. McCamant, *Intervention in Guatemala*, Comparative political studies, University of Denver, Vol. 17, No. 3, Octobre 1984, p. 374

20 J. Mark Ruhl, *The guatemalan military since the peace accords : the fate of reform under Arzu and Portillo*, Latin American Politics and Society, Vol. 47, No 1, Automne 2005, PDF, p. 57

communisme dans le pays²¹. La collaboration entre la police nationale et l'armée devint dès lors plus étroite et c'est l'armée qui contrôlait la stratégie contre-insurrectionnelle dans le pays²².

John McCamant dresse un portrait assez critique de l'intervention des États-Unis, et de la CIA, dans le conflit armé au Guatemala, qu'il inscrit dans le contexte de la Guerre froide. Il soutient que les académiques devraient se pencher plus longuement sur l'intervention des États-Unis dans la politique du « Tiers Monde »²³. Pour lui, la question qui doit être posée est celle de savoir si de telles interventions ont fait du monde un meilleur endroit, sa réponse étant négative. Il est aussi critique face au réalisme, qui lui cherche, avant tout, à savoir si ces interventions ont augmenté le pouvoir des États-Unis dans le monde²⁴. Pour l'auteur, en intervenant au Guatemala pour lutter contre le communisme et l'influence soviétique dans cette partie du monde, les États-Unis ont puisé peu de ressources et ont obtenu plus de pouvoir, toutefois cette intervention n'était pas souhaitable.

Effectivement, il soutient que cette intervention n'a pas eu d'effets positifs sur des aspects importants comme les droits de la personne et la justice dans le monde. Dans le même ordre d'idées, le texte de Carlos Aguirre et autres sur les archives de la police nationale retrouvées en 2005 démontre comment suite au coup d'État de 1954, avec l'aide des États-Unis, les régimes militaires se sont suivis et ont établi une « infrastructure anticommuniste »²⁵. Carlos Aguirre et autres mettent en relief le rôle des États-Unis dans le conflit, notamment en envoyant des experts en sécurité et en apportant de l'assistance technique aux forces de sécurité. Les auteurs de ce rapport sur les archives vont plus loin

21 ONU, Nations Verification Mission in Guatemala – MINUGUA, *Report of the United Nations Verification Mission in Guatemala (MINUGUA) for the Consultative Group meeting for Guatemala*, Guatemala, 18 Janvier 2002, (En ligne), consulté le 14 juin 2014, p. 2, http://www.iadb.org/regions/re2/consultative_group/gu/minugua_eng.pdf

22 Carlos Aguirre et alt., *From Silence to Memory, Revelations of the Archivo Historico de la Policia Nacional*, University of Oregon Libraries 2013, p. XVIII. Disponible à <https://scholarsbank.uoregon.edu/xmlui/handle/1794/12928>

23 John F. McCamant, *Intervention in Guatemala*, *Comparative political stories*, University of Denver, Vol. 17, No. 3, Octobre 1984, p. 403

24 Ibid. John F. McCamant p. 402

25 Op. cit., Carlos Aguirre p. XVIII

dans leur analyse en montrant qu'avec cette stratégie, les gouvernements ont donné de nouveaux pouvoirs à la police nationale et ont augmenté la collaboration entre les forces policières et les forces armées.

Ces deux analyses rejoignent les préoccupations de Deluchey et Larry L. Watts, à savoir les conséquences d'une collaboration étroite entre l'armée et la police nationale, où leurs fonctions ne sont pas clairement définies et terminent par se confondre les unes avec les autres. Pour Carlos Aguirre et autres, bien que la police nationale ait mis en exécution les opérations contre-insurrectionnelles, c'est l'armée qui était en contrôle de la stratégie au Guatemala²⁶. Comme il sera vu plus tard, certains auteurs soutiennent un discours similaire, mais dans le contexte de la stratégie de lutte contre la drogue et le narcotrafic au Guatemala et au Mexique. Ainsi, tous ces points de vue se résument dans la citation qui suit : « In short order, the importance of the National Police's countersubversive mission overcame their ordinary law enforcement functions, fatally infecting the culture of the institution. »²⁷

3.1.3- L'approche 30/70 et la période Rios Montt

En 1982, c'est le général Rios Montt qui a pris le pouvoir au Guatemala. Rios Montt fit cesser les assassinats dans les milieux urbains, et concentra le conflit vers les milieux ruraux et les communautés autochtones. Cette période demeure toutefois la plus meurtrière du conflit, qui se produit durant son régime. Il prit aussi plusieurs décisions qui eurent des conséquences stratégiques, politiques et sociales importantes sur le pays et sur les forces armées. Il est aussi un exemple de l'ampleur de l'influence de l'armée à l'époque. Selon Jennifer Schimer, les Accords de paix signés en 1996 n'expliquent pas à eux seuls le changement dans la stratégie de l'armée. C'est pourquoi elle s'attarde aux événements qui se sont produits avant la signature. Selon elle, depuis 1986 un pacte de

26 Op. cit., Carlos Aguirre p. XX

27 Op. cit., Carlos Aguirre p. XVIII

« cogouvernance »²⁸ a été établi entre l'armée et les présidents (y compris les présidents civils). Ce pacte sera de nouveau discuté plus tard dans ce travail, mais il convient de se pencher d'abord sur ce que Schimer dit sur le programme 30/70 à l'époque de Rios Montt. Il a été établi précédemment, selon les propos d'Arevalo de Leon, que les régimes autoritaires qui se sont suivis ont généralement voulu maintenir leur « façade démocratique », et cette stratégie en est un exemple criant. Effectivement, Schimer soutient qu'afin de rallier la population à sa cause, et pour améliorer l'image de l'armée devant la communauté internationale, le gouvernement de Rios Montt développa le Plan national pour la sécurité et le développement. Cette stratégie, décrite par le régime autoritaire comme étant « humanitaire », était connue sous le nom de « 30/70 Beans and Bullets »²⁹ et visait particulièrement les communautés autochtones, qui avaient été identifiées comme l'ennemi de l'État³⁰. La stratégie consistait à fournir des aliments à 70 % de la population et tuer les 30 % autres. En outre, les personnes qui faisaient partie de la composante « beans » étaient déplacées vers des villages modèles et devaient participer à des patrouilles armées civiles. Schimer soutient que l'armée consolidait ainsi sa structure existante tout en utilisant le vocabulaire associé à la démocratie et aux droits de la personne³¹.

Un autre auteur qui se penche sur la stratégie adoptée lors du régime de Rios Montt est Lee Penyak. Ce dernier soutient que Rios Montt, tout comme ses prédécesseurs, était subordonné aux officiers militaires supérieurs. Ces derniers comptaient sur Rios Montt pour garder la campagne antissubversive tout en rassurant la communauté internationale. Le gouvernement semblait dès lors respecter les droits de la personne et proposer des programmes sociaux pour sa population. Lee Penyak revient donc lui aussi sur la façade démocratique et sur l'importance qu'avait l'armée dans les décisions

28 Jennifer Schimer, *Barriers to military reform in Guatemala*, Conflict, Security and Development, 3:1, International Policy Institute, Avril 2003, p. 177

29 Ibid. Jennifer Schimer p. 110

30 Christian Tomuchat, Otilia Lux de Coti, Alfredo Balsells Tojo, *Guatemala- Memory of Silence, Report of the Commission for Historical Clarification, Conclusions and Recommendations*, Guatemala, 1999, p. 23, (En ligne), consulté le 14 juin 2014, <https://hrdag.org/wp-content/uploads/2013/01/CEHreport-english.pdf>

31 Ibid. Jennifer Schimer p. 109

politiques du pays. Les villages modèles étaient visités par les journalistes internationaux qui y voyaient des communautés ayant accès aux besoins de base et vivant en paix. Toutefois, Penyak soutient que les abus étaient cachés. Par exemple, les personnes s'opposant aux instructions (c'est-à-dire de participer aux villages modèles et aux patrouilles armées civiles) étaient torturées et tuées³².

Lee Penyak montre que, toujours dans l'optique d'améliorer l'image de l'armée, Rios Montt implanta aussi une « campagne de moralité »³³. Dans le cadre de celle-ci, les membres du gouvernement et les officiers devaient faire un vœu selon lequel ils ne voleraient pas, ils ne mentiraient pas, ils ne commettraient pas d'abus. En 1982, l'armée adopta aussi un Code de conduite envers la population civile, qui édictait douze responsabilités que tous les soldats devaient respecter. Néanmoins, le gouvernement de Rios Montt avait aussi mis en place une loi dans laquelle les soldats coupables de viol, meurtre ou tout autre crime contre les civils seraient pardonnés, si ces actes avaient été commis dans le cadre d'activités antissubversives³⁴. Finalement, Rios Montt prit des décisions politiques qui allaient à l'encontre des intérêts de plusieurs groupes dominants, dont l'élite financière. En 1983, c'est le général Oscar Humberto Mejia Victores qui prit le pouvoir à la suite d'un coup d'État contre Rios Montt. Cette situation peut s'expliquer par le fait que, ses décisions économiques et sur les postes de conseillers, allaient à l'encontre de la « bonne » attitude attendue de lui par les militaires³⁵. Ainsi, malgré les désaccords entre l'armée et Rios Montt, il est important de souligner que cette dernière garda un rôle influant dans la politique du pays.

3.1.4- L'importance du rôle de l'armée

Mark Ruhl se penche sur le rôle de l'armée au Guatemala depuis la signature des Accords de

³²Lee Penyak, *Rios Montt and Guatemala's Military : The Politics of Puppetry*, Revista de Historia de América, No. 108 (Jul. - Dec., 1989), p. 140

³³Ibid., Lee Penyak p. 141

³⁴Ibid., Lee Penyak, p. 141

³⁵Ibid., Lee Penyak, p. 141

paix, surtout la façon dont les deux gouvernements qui ont suivi cette signature n'ont pas été capables de réduire dramatiquement le rôle de l'armée et de la subordonner au pouvoir politique. Dans son analyse, il examine la dominance de l'armée dans la politique du pays et la façon dont son pouvoir a commencé à décliner dans les années 1990, ce qui entraîna aussi le début de la transition démocratique. Ruhl soutient que Vinicio Cerezo³⁶, le premier président civil depuis le coup d'État de 1954, a admis devoir s'assurer de compter sur l'appui de son ministre de défense nationale, le général Hector Gramajo, pour éviter les tentatives de coups d'État militaires³⁷. Selon Ruhl, à l'époque, l'armée désirait garder la contreinsurrection dans les milieux ruraux, son autonomie institutionnelle, et d'autres privilèges qu'elle avait acquis³⁸.

Il convient ici de revenir sur le concept de « cogouvernance militaire-civile »³⁹ dont parle Jennifer Schimer. Selon cette dernière, la présidence de Vinicio Cerezo et la nomination de Gramajo comme son ministre de la défense a consolidé cette « cogouvernance ». Tout comme Mark Ruhl, Jennifer Schimer pense que cette relation entre l'armée et un gouvernement civil a aussi créé une fenêtre d'opportunité aux groupes politiques pour participer dans la vie politique, engendrant des pressions civiles pour réduire le rôle politique de l'armée⁴⁰. Selon Schimer, cela engendra aussi un débat au sein de l'armée qui s'intensifia entre 1987 et 1989. D'un côté les officiers institutionnalistes comme Gramajo, voyaient dans les négociations avec la guérilla une façon de neutraliser celle-ci. D'un autre côté, certains officiers accusaient Cerezo de « négocier avec les criminels »⁴¹. De plus, les pressions nationales et internationales pour réduire l'influence politique de l'armée s'intensifièrent dans les années 1990.

36 Au pouvoir de 1986 à 1990

37 Op. Cit., Mark Ruhl, pp.57

38Ibid., Mark Ruhl p. 56

39Op. Cit., Jennifer Schimer, p. 110

40 Op. cit., Mark Ruhl p. 58

41 Op. cit., Jennifer Schimer p. 110

En outre, avec la fin de la Guerre froide, les États-Unis commençaient à se retirer d'Amérique latine et la guerre contre le communisme prenait de moins en moins d'importance dans leur agenda. D'autre part, selon Mark Ruhl, des groupes influents⁴² n'avaient plus besoin de protection armée contre les groupes révolutionnaires, ce qui réduisait l'importance de l'armée dans la crise interne.⁴³ Ces deux auteurs s'entendent donc pour dire qu'une conjoncture de facteurs internes et externes, comme la montée de la pression nationale pour réduire le rôle de l'armée, ainsi que la perte d'alliés importants, diminua l'influence des officiers sur la politique du pays⁴⁴. Finalement, après des années d'interruption et de reprise des négociations, ces discussions menèrent aux Accords de paix de 1996.

3.1.5- Après les Accords de paix

Selon Bernardo Arevalo de Leon, il est pertinent d'étudier les relations civils-militaires au Guatemala depuis la fin du conflit armé dans le cadre des Accords de paix, particulièrement le *Part Agreement on the Strengthening of Civilian Power and the Role of the Armed Forces in a Democratic Society* (AFPC). Plusieurs éléments des Accords de paix peuvent être critiqués, dont *Loi sur la réconciliation nationale* a mis en place cette amnistie. Elle décrétait la non-responsabilité pénale pour des crimes politiques commis durant le conflit, que ce soit pour les auteurs, les complices ou ceux ayant caché les crimes. Néanmoins, cette amnistie ne s'appliquait pas aux cas de génocide, de disparitions forcées, de torture et d'autres crimes reconnus dans les conventions internationales⁴⁵. Les accords prévoyaient aussi une réforme des forces armées et des forces policières. Bernardo de Leon, tout comme Mark Ruhl, soutient que les réformes prévues dans ces Accords qui n'ont pas été pleinement établies par les gouvernements qui ont suivi la signature.

42Par exemple, la Coordinating Committee of Agricultural, Commercial, Industrial, and Financial Associations (CACIF)

43Op. cit. Mark Ruhl p. 58 s

44 Op. cit. Mark Ruhl, p. 58

45Naomi Roht Arriaza, *Making the State Do Justice: Transnational Prosecutions and International Support for Criminal Investigations in Post-Armed Conflict Guatemala*, HEIN Online, Vol. 9, No1, 2008-2009, pp. 79-106, p. 84

L'une des réformes avait pour but la création d'une police nationale civile (PNC) et la mise en place d'amendements qui déterminaient clairement la séparation entre les rôles de l'armée et le rôle des forces policières, ce qui était primordial dans une démocratie et un État de droit⁴⁶. Le but était de mettre un terme à la domination du secteur militaire dans la sécurité interne du pays. Ensuite, le gouvernement devait aussi s'assurer que les actions commises dans le passé ne seraient plus tolérées (c'est-à-dire l'utilisation de la violence, la répression abusive, la corruption, etc.). Une réforme devait aussi se faire au sein des forces armées, notamment dans son budget et dans son rôle. Les gouvernements qui ont suivi les Accords de paix n'ont toutefois pas réussi à mettre ces réformes en place, comme le démontrent Ruhl et Arevalo de Leon.

Mark Ruhl soutient d'abord que Alvaro Arzu (1996-2000) a réduit la taille et les ressources de l'armée, mais il n'a pas réussi à mettre en place les autres réformes stipulées dans les accords (à titre d'exemple, il laissa intacte l'autonomie institutionnelle des forces armées). Ensuite, Alfonso Portillo (2000-2004) augmenta à nouveau le rôle et le budget de l'armée. L'auteur souligne qu'à cette époque, les forces armées avaient un budget de 198 millions de dollars en 2001, montant qui ne s'était pas vu depuis la guerre⁴⁷. De plus, compte tenu des hauts taux de violence et de criminalité dans le pays, le gouvernement déploya les forces armées sur son territoire. Dans ce contexte, l'armée travaille, une fois de plus, avec la police nationale du pays. Dans le même ordre d'idées, Bernardo Arevalo de Leon ne remet pas en question l'importance de l'armée dans la lutte contre le crime organisé. Toutefois, il met en relief une préoccupation qui est aussi partagée par des auteurs comme Larry L. Watts, à savoir qu'il y a un risque à avoir une collaboration entre les forces armées et les forces policières, ainsi qu'avec la présence de l'armée sur le territoire nationale, car la responsabilité de l'armée envers les institutions

⁴⁶Marie-Louise Glebbeek, *Police Reform and the Peace Process in Guatemala*, Bulletin of Latin America research, Vol. 20, No. 4, p. 432

⁴⁷Op. cit., J. Mark Ruhl, p. 56

civiles n'est pas assez solide⁴⁸.

Patrick Gavigan est un des auteurs qui se penchent aussi sur les Accords de paix au Guatemala. Plus précisément il s'attarde sur l'impact du crime organisé sur le processus de paix au Guatemala, engendrant par le fait même des conséquences dans la période actuelle. En effet, selon lui, il existe des preuves de collaboration entre le crime organisé et les forces armées pendant le conflit armé. Par exemple, l'armée avait mis sur pied des réseaux d'intelligence clandestins qui éliminaient des civils, des membres de la guérilla et des opposants au régime. Ces réseaux, qui fonctionnent comme des syndicats criminels, sont appelés les pouvoirs occultes⁴⁹. L'un de ces groupes est « la *cofradia* », groupe auquel Jennifer Schimer fait aussi référence dans son texte, et qui a encore de l'influence dans des partis politiques actuels comme le Frente Republicano Guatemalteco (FRG) lorsque celui-ci existait encore⁵⁰. Bien que les accords de paix prévoient le démantèlement de ces réseaux, cela ne s'est pas produit, et ces groupes ont encore aujourd'hui de l'influence dans la politique guatémaltèque.

3.1.6- La période actuelle

Seize ans après la signature des Accords, les vestiges de l'impunité et l'amnistie sont encore visibles. Par exemple, les niveaux de violence et d'impunité pour des crimes de droit commun au Guatemala sont alarmants. Selon un rapport sur le crime et la sécurité du Département d'État américain, en 2011, seulement 3 % des crimes menaient à des poursuites⁵¹. La violence est un problème contemporain inquiétant au Guatemala, certains vont même jusqu'à dire que les taux de violence

48Op. cit., Bernardo Arevalo de Leon, p. 93

49Patrick Gavigan, *Organized Crime, Illicit Power Structures and Guatemala's Threatened Peace Process*, International Peacekeeping, Vol.16, No.1, February 2009, p. 69

50 Un parti politique créé en 1989 par Rios Montt. Il fut dissous en 2013 et devint le Partido Republicano Institucional (PRI)

51Maria Asenet Marin-Morales et David Caballero-Mariscal, *Violencia en Guatemala : la dramática consecuencia de un carento conflicto quince años despues*, Latin American Journal of International Affairs, Vol. 3, No 3, Avril 2011, p. 4

actuels sont équivalents à ceux vus pendant le conflit armé. À cela s'ajoute aussi le crime organisé, qui comme Patrick Gavigan le montre a aussi des racines dans le conflit et le processus de paix. Hans Brands est un autre auteur qui étudie le Guatemala à l'époque contemporaine, en faisant référence à son héritage autoritaire. Il soutient que l'augmentation du crime au Guatemala engendre une désillusion dans les autorités et dans le gouvernement, créant ainsi une crise de l'État démocratique⁵². Finalement, selon Brands, ces groupes criminels (qu'ils soient des réseaux clandestins, des narcotrafiquants, des gangs de rues, etc.) affaiblissent l'État et ses institutions. Ils corrompent le système et engendrent une hausse de la violence. Dès lors, la ligne de séparation entre la violence politique et la violence non politique, ainsi qu'entre le crime et l'insurrection, n'est plus claire. Par conséquent, le pays vit maintenant une période de désordre post-conflit⁵³.

En conclusion, cette section visait à faire état du rôle de l'armée, qui a pris de l'ampleur, lors du conflit armé au Guatemala. Comme le soulignent plusieurs auteurs, non seulement de nouveaux pouvoirs lui ont été donnés, mais les officiers hauts placés avaient aussi une influence considérable sur la sphère politique, et ce, même lorsqu'un civil se trouvait au pouvoir. De plus, les crimes commis par l'armée ont été tolérés dans le cadre de la campagne anti-insurrectionnelle de l'époque. Cette situation a encore des conséquences à l'époque actuelle, car, d'une part, l'impunité liée à cette époque perdure. D'autre part, avec la lutte contre le crime organisé et le narcotrafic, l'armée est appelée une fois de plus à s'ingérer dans la sécurité interne du pays et à travailler encore une fois avec les forces policières. Étant donné que les réformes prévues dans les accords de paix n'ont pas été mises en place, cette situation est problématique, car le système de rendement de compte de l'armée face aux institutions civiles n'est pas assez solide pour prévenir les abus. La section qui suit soulève le fait que, bien que la

⁵²Hal Brands, *Crime, Irregular Warfare, and Institutional Failure in Latin America: Guatemala as a Case Study*, Studies in Conflict & Terrorism, Routledge-Taylor & Francis Group, 2011, p. 228

⁵³ Ibid. Hal Brands, p. 232

trajectoire du rôle de l'armée au Mexique soit différente de celle du Guatemala, les deux cas ont des similarités importantes dans le contexte de lutte contre le narcotrafic.

3.2- Le cas du Mexique : l'hégémonie du PRI et ses relations avec le narcotrafic

En ce qui concerne le Mexique, la relation entre l'armée et la sphère politique ainsi qu'avec le crime organisé soulèvent des questionnements importants sur la démocratie et l'État de droit dans le pays. Plus encore, l'armée, qui joue un rôle clé dans la lutte contre le narcotrafic, a aussi des ententes avec les gouvernements civils. Il s'agit là de deux processus qui sont parallèles et qu'il convient d'analyser pour mieux comprendre la situation actuelle.

3.2.1- L'évolution du rôle de l'armée

Selon Roderic Ai Camp, la plupart des pays d'Amérique latine ont vécu l'influence des forces armées dans les affaires politiques des pays. Le Mexique est cependant une exception avec la création du parti politique Partido Nacional Revolucionario (PNR) en 1928-29. Ce parti, créé par des vétérans ayant combattu lors de la révolution mexicaine et des civils influents, était une alternative importante à un groupe de généraux qui voulaient garder une main mise sur les affaires politiques du Mexique⁵⁴. Jordi Diez, qui sera discuté dans le prochain paragraphe, affirme que les forces armées assumaient alors le rôle de garants de la révolution. Ainsi, au cours des années et avec les décisions de plusieurs présidents, dont Manuel Avila Camacho⁵⁵, l'influence du militaire sur le politique diminua. Selon Camp, entre les années 1920 et 1940 les forces armées étaient entraînées pour être complètement loyales envers leurs officiers supérieurs et le président du Mexique. Camp, soutient que depuis 1946, il y a une entente non écrite entre les leaders militaires et civils selon laquelle les forces armées se subordonnent aux leaders civils, tout en ayant des augmentations modestes de personnel et de

54 Roderic Ai Camp, *Mexico – Whatever everyone needs to know*, Oxford University Press, New York, 2011, p. 39

55Le dernier président militaire du Mexique

ressources matérielles. En retour, les forces armées ont de l'autonomie dans les affaires militaires. Plus précisément, ils jugent eux-mêmes les infractions, les crimes et les violations de droits de la personne des forces armées, ils disposent aussi eux-mêmes du budget fédéral qui leur est alloué⁵⁶.

Jordi Diez, pour sa part, soutient que la littérature plus récente s'attarde à la qualité de la démocratie en Amérique latine. Il s'avère que depuis les 1990, ces nouvelles démocraties se heurtent à plusieurs impasses sociales (les inégalités sont persistantes, les violations de droits humains sont répandues, le système de justice est faible, etc.) qui les empêchent d'atteindre une pleine démocratie. Une des manifestations de cette transition démocratique est le contrôle civil sur le militaire. Plus encore dans les démocraties, les forces armées sont responsables face aux citoyens et aux élus :

However, civilian control of the military does not equate to democratic control. Civilian control can be easily defined: all actions of government, including national security, must be made or approved by civilian authorities.¹ But civilian control can be achieved in nondemocratic regimes, as the case of the former Soviet Union demonstrates. Democracy requires more than the assertion of civilian control; it requires the establishment of democratic civil-military relations. In democratic regimes, control of the military must be conducted under a framework of democratic governance that goes beyond dictating national security and defense policy and that makes the armed forces accountable to the citizens' elected representatives.⁵⁷

Diez s'attarde, ensuite, plus précisément au cas Mexicain et rejoint ainsi les propos de Camp lorsqu'il soutient qu'au Mexique, la stabilité politique que le pays a vécue comparé à d'autres pays de la région, vient d'arrangements entre le gouvernement civil du PRI et les forces armées. Toutefois, les relations entre le PRI et les forces armées étaient empreintes d'une faible surveillance des affaires militaires par les institutions civiles. Ce point sera discuté plus en profondeur dans la section qui suit,

56 Op. cit., Roderic Ai Camp, 2011, p. 39

57Jordi Diez, *States Legislative Oversight of the Armed Forces in Mexico*, Mexican Studies, Vol. 24, No1, Hiver 2008, p. 115

mais il est tout de même pertinent de mentionner que la centralisation du pouvoir dans les mains du président a eu pour effet d'affaiblir le rôle d'institutions comme le Congrès mexicain⁵⁸.

En outre, Roderic Ai Camp soutient que le gouvernement civil mexicain a fait appel aux forces armées pour régler des crises qui ont été engendrées par une mauvaise gestion politique. La lutte contre le narcotrafic n'est donc pas le seul enjeu où l'armée a été déployée sur le territoire national du Mexique. Dans un premier temps, il y a eu le massacre des étudiants de Tlatelolco⁵⁹. Pour Whitterspoon et Camp, les conséquences politiques de ce massacre furent nombreuses. Pour Camp, étant donné que le Mexique accueillait des jeux olympiques de 1968, cet événement se produit face aux yeux de la communauté internationale et ternit grandement l'image du Mexique et de l'armée. Plus encore, cet événement a aussi eu des impacts politiques, car il engendra une perte de légitimité du gouvernement et une remise en question du modèle politique prôné par le Partido revolucionario institucional (PRI)⁶⁰.

Cette situation s'ajoute à un enchaînement de circonstances qui menèrent à la baisse de popularité du PRI, à sa remise en cause et à sa perte de pouvoir dans les années 2000. Whitterspoon, quant à lui, soutient que plusieurs concessions ont été faites face aux demandes des étudiants, bien que cela se soit produit des années après le massacre. L'auteur écrit que sans la réforme et les concessions engendrées par le mouvement étudiant de 1968, l'élection de Fox en 2000 n'aurait pas été possible, affirmation que soutient aussi Camp : « Most importantly, it set in motion numerous political consequences that ultimately contributed to a democratic transition in the 1980s and 1990s, and the

58 Ibid. Jordi Diez p. 123

59Le 2 octobre 1968, environ 10 000 personnes (étudiants, professeurs, parents, enfants, personnes âgées) se sont réunies à la Plaza des Trois Cultures de Tlatelolco pour manifester pacifiquement. L'armée y fut envoyée pour contrôler la situation. Selon Roderic Ai Camp, il a été prouvé que le président de l'époque avait envoyé des tireurs habillés en civils tirer sur les forces armées. Cette théorie est aussi soulevée par Kevin Witherspoon qui fait une analyse des événements de Tlatelolco. Quoi qu'il en soit, l'armée commença à tirer sur les manifestants et des centaines de personnes furent blessées et tuées.

60 Op. cit. Roderic Ai Camp, 2011, p. 113

defeat of the PRI in the presidential election of 2000 »⁶¹. Dans un deuxième temps, Roderic Ai Camp se penche sur la répression du soulèvement zapatiste (EZLN) de 1994⁶². Ici aussi le mouvement fut réprimé violemment par l'armée, qui a aussi commis plusieurs violations des droits humains lors de son intervention⁶³. Pour Camp, il s'agit encore d'une crise engendrée par l'incapacité des politiciens en place de gérer la crise, ce qui a mené à une réponse musclée de l'armée⁶⁴. La situation engendra aussi des conséquences sur le processus décisionnel puisque les forces armées, insatisfaites des décisions civiles en matière de sécurité, ont insisté pour que l'armée soit incluse dans le processus décisionnel. Conséquemment, l'armée avait maintenant de l'influence sur les politiques publiques en matière de défense nationale. Cette situation fait écho des propos de Deluchey et Larry L. Watts étudiés dans la section sur la militarisation, car il s'agit encore une fois d'exemples où les forces armées sont déployées sur le territoire national pour gérer des crises, alors que comme le mentionne Jordi Diez, les institutions civiles n'étaient pas en mesure de surveiller les activités de l'armée sur leur territoire de façon efficace.

Somme toute, la lutte contre le narcotrafic s'inscrit aussi dans cette liste d'exemples où le gouvernement civil fait appel aux forces armées pour gérer une crise sociale. En ce qui concerne le narcotrafic au Mexique, l'analyse de Monica Serrano est pertinente pour étudier son évolution et les conséquences de la lutte contre le narcotrafic sur le politique et le militaire. L'auteure divise l'évolution du narcotrafic en trois moments importants qui sont reliés aux politiques de prohibition des États-Unis. Selon Serrano, la prohibition créa de nouvelles opportunités pour le crime organisé et influença les décisions politiques prises par les gouvernements mexicains. Il sera ici démontré que cette évolution a

61 Op. cit., Kevin B. Whitterspoon p. 153

62 Le premier octobre de cette année, une petite guérilla composée d'indigènes de communautés pauvres du Chiapas a attaqué plusieurs infrastructures militaires. Les membres du EZLN dénonçaient plusieurs choses aux différents niveaux de gouvernements, comme le fait qu'ils soient exclus du processus politique et que leurs conditions socio-économiques se détérioraient en comparaison au reste de la population. De plus, leur geste se voulait aussi un moyen de protestation contre l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) et les politiques néo-libérales encouragées par le président de l'époque (Carlos Salinas), qui fut mis en place le 1^{er} janvier 1994.

63 Op. cit., Roderic Ai Camp, 2011 p. 131

64 Op. cit., Roderic Ai Camp, 2011, p. 133

mené à l'élargissement du rôle de l'armée pour lui permettre de lutter contre les cartels de drogue. De plus, les auteurs présentés montrent que bien que l'armée ait été impliquée dans la guerre contre la drogue depuis longtemps, c'est pendant le régime de Felipe Calderon (2006-2012) qu'elle prit considérablement de l'importance.

3.2.2- *Prohibition et ententes tacites*

D'abord il y eut la prohibition aux États-Unis et la mise en place d'ententes tacites entre le PRI, issu de la révolution de 1910, et les cartels de drogue. Selon Serrano, les tentatives des organisations de trafic de drogue pour faire transiter leurs produits illégalement vers le marché américain ont émergé dès 1914, avec la mise en place de la *Loi Harrison sur les narcotiques*⁶⁵. Déjà à cette époque, il y avait des spéculations sur la relation entre les politiciens et le crime organisé. Non seulement les politiciens protégeaient les criminels, mais ils participaient eux-mêmes au crime organisé⁶⁶. En outre, le PRI qui fut créé et élu en 1929 resta au pouvoir pendant 71 ans à travers un système de corruption et de patronage. Selon Serrano, entre 1947 et 1985, la relation entre le crime et l'État était influencée par la centralisation des pouvoirs politiques et militaires, ce qui est aussi affirmé par Jordi Diez lorsqu'il dit qu'une des conséquences de cette centralisation fut d'affaiblir des institutions, comme le Congrès.

En outre, pour Serrano le PRI préférait négocier avec les cartels plutôt que de les affronter directement. Katherine Michaud, qui produit une analyse des facteurs qui ont mené Felipe Calderon à adopter une approche militarisée et agressive pour combattre le crime organisé, mentionne aussi l'hégémonie du PRI et sa relation au narcotrafic⁶⁷. Selon elle, le parti favorisait les compromis avec le cartel pour contrôler les niveaux de violence. L'hégémonie du parti lui permettait de contrôler les lois et

65Monica Serrano, *States of violence – State-Crime Relations in Mexico*, dans *Violence, Coercion, and State-making in Twentieth* de Will G. Pansters, Stanford University Press, Stanford, California, 2012, p. 153

66Ibid., Serrano, p. 139

67Katherine Michaud, *Mexico's Militarized Anti-Drug Policy: Understanding its Origins Through Examination of Institutional Legacies*, Democratization and Public Opinion, Sanford Journal of Public Policy, August 2011, Volume 2, Issue 1, p.3

de les manipuler pour qu'elles favorisent les cartels⁶⁸, situation que Michaud décrit comme une « pax mafia »⁶⁹. Par conséquent, Serrano soutient que la relation entre le PRI et les cartels était encadrée par des ententes tacites : premièrement, ils n'avaient pas de pouvoir indépendant, c'est-à-dire que le pouvoir politique contrôlait le marché illicite. Deuxièmement, les niveaux de violence devaient rester à des taux faibles et limités. Finalement, il fallait maintenir les profits de l'activité illégale au sein du pays, tout en évitant de développer la consommation nationale des drogues⁷⁰.

3.2.3- *Changement dans le narcotrafic et montée de la violence*

Selon Serrano, le plus grand changement se produisit dans les années 1980 avec les flux de cocaïne provenant des Caraïbes vers le Mexique. Ces nouvelles opportunités pour le crime organisé donnèrent de la valeur au marché illicite et renforcèrent la corruption dans les institutions étatiques. Conséquemment, les autorités mexicaines avaient de plus en plus de difficulté à contrôler le crime organisé. Si auparavant le narcotrafic était plutôt confiné géographiquement et gardait un niveau de violence relativement bas, les nouveaux flux engendrèrent l'affaiblissement du système de régulation, puis l'augmentation de la violence. Pour compléter l'analyse de Serrano, il est ici pertinent de se pencher sur le texte d'Ariel Gomez Fuentes. Celui-ci étudie, sous la théorie de la sécurisation (le gouvernement a fait du narcotrafic la menace principale pour la sécurité nationale du pays), les raisons qui ont poussé Calderon à intensifier la guerre contre la drogue sur son territoire national, dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Selon cet auteur, dans les années 1980 le narcotrafic est devenu un problème politique majeur au Mexique⁷¹. En outre, avec l'appui du président américain Ronald Reagan (1981-1989), la collaboration entre le Mexique et les États-Unis dans la lutte contre la drogue devint

68 Op. Cit., Katherine Michaud, p.3

69 Op. cit., Katherine Michaud p.2

70Op. cit., Serrano, p. 138

71Ariel Gomez Puentes, *The Securitization of the War on Drugs in Mexico and the Intensification of Violence: Exploring the possible effects of the relations between Mexico and the United States of America after the implementation of the North American Free Trade Agreement*, ISS – Graduated school of Development Studies, september 2011, The Neatherlands, p. 37

plus étroite et engendra la militarisation des politiques antidrogues⁷².

De plus, Gomez Fuentes affirme que dans les années 1990, pendant l'administration de Salinas (1988-1994) au Mexique, la collaboration entre les États-Unis et le Mexique s'est intensifiée à cause de l'Accord de libre-échange. Par le fait même, le gouvernement mexicain avait plus de pression pour régler son problème de narcotrafic. Serrano, quant à elle, affirme que dans ces années, les cartels commencèrent à mettre au défi l'État et ses autorités. Serrano donne deux explications à cette situation. Premièrement, dans les années 1980, l'hégémonie du PRI commençait déjà à décliner, tandis que l'opposition se faisait de plus en plus visible. En d'autres mots, la démocratisation du système politique engendrait une incertitude dans les ententes tacites entre le PRI et le crime organisé, rendant ainsi le système de régulation des cartels désuet. Conséquemment, les cartels n'étaient plus tenus de respecter les limites établies. Katherine Michaud partage cette analyse comme le montre la citation qui suit :

The PRI's fragmentation also impaired the Mexican government's ability to collude with and control organized crime. Democratization led to the collapse of the state-sponsored racket when the hegemonic PRI fell and could no longer shield traffickers from law enforcement. Increased violence resulted as cartels fought to assert their control against a state intent on enforcing the law.[23] This is an ironic effect of democratization, given that democracy is often seen as the end of the road, the ideal state.⁷³

Deuxièmement, comme le mentionne aussi Gomez Fuentes, Serrano soulève la question de l'ouverture des marchés. L'ALÉNA mena à l'augmentation de la pression extérieure sur le Mexique pour qu'il renforce sa lutte contre la drogue en la militarisant. Dans ce contexte, il existait un doute sur la capacité de l'État à protéger la population et à limiter la violence dans son territoire. D'un autre côté, cela augmenta la demande pour la protection privée, qu'elle soit légale ou illégale. L'État perdait donc,

⁷²Ibid. Ariel Gomez Puentes, , p. 37

⁷³ Op. cit., Katherine Michaud p. 3

non seulement, sa capacité à contrôler les activités des cartels, mais aussi le monopole de la violence.

3.2.4- Démocratisation et perte de contrôle

Avec l'élection de Vicente Fox en 2000, un parti de l'opposition (PAN) prit le pouvoir. Bien que cela mette fin au règne du PRI et que ce fut un pas de plus vers l'établissement de la démocratie au Mexique, cela a aussi entraîné la perte de contrôle définitive du politique sur les cartels. Cette analyse est aussi partagée par Luis Astorga qui soutient que la plupart des cartels présents au Mexique tiennent leur origine de l'État de Sinaloa. Cet auteur affirme lui aussi que dès les années 1916 les politiciens avaient déjà des liens avec les cartels et que la perte de contrôle du PRI (par l'élection de Fox) entraîna ce qu'il qualifie d'une « autonomisation relative du narcotrafic vis-à-vis du politique »⁷⁴. Selon Serrano, pour répondre aux pressions nationales et internationales pour renforcer la lutte contre la drogue, Fox lança l'*Opération Mexique sauf*. Il cherchait ainsi à contrer la violence qui touchait maintenant de nombreuses parties du pays, y compris les lieux touristiques. Roderic Ai Camp soutient que bien que Fox ait promis lors de la campagne électorale qu'il retirerait l'armée de la lutte contre la drogue⁷⁵, celle-ci augmenta plutôt le rôle de celle-ci en déployant des centaines de soldats sur le territoire mexicain. Fox nomma aussi un militaire au poste de procureur général de la République qui à son tour nomma des militaires à d'autres postes clés. Somme toute, Serrano affirme que la rivalité entre les cartels due à la baisse de la demande de cocaïne dans les États-Unis et le renforcement des autorités, avec le déploiement de soldats, menèrent à une nette augmentation de la violence⁷⁶.

Selon l'analyse de Michaud, le président Calderon (2006-2012) entama pour sa part la guerre contre le narcotrafic en tant qu'opération militaire, nonobstant les conséquences qu'avait eues

⁷⁴Luis Astorga, *Géopolitiques des drogues au Mexique*, Hérodote, Janvier 2004, No. 112, pp. 49-75, p. 53

⁷⁵Roderic Ai Camp, *Mexico – Whatever everyone needs to know*, Oxford University Press, New York, 2011, p. 3

⁷⁶Op. cit. Serrano, p. 153

l'opération lancée par Fox⁷⁷. La lutte contre les cartels de drogue devint dès lors le principal objectif politique de l'administration de Calderon. Pour ce dernier, il ne s'agissait plus seulement d'une lutte contre la drogue (contre sa consommation et sa distribution), mais bien une question de sécurité nationale, comme l'a fait remarquer Gomez Fuentes⁷⁸. La lutte contre la drogue devenait dès lors une guerre au sens propre. Cette distinction est importante à saisir, car elle explique l'emphase mise sur le déploiement et l'entraînement de soldats plutôt que sur des programmes sociaux et de santé afin de lutter contre la drogue au Mexique. Dans un texte qui analyse l'évolution des rôles de l'armée et de la marine dans la lutte contre le narcotrafic, Roderic Ai Camp affirme que les priorités de sécurité nationale du Mexique ont grandement changé. Elles sont maintenant plus portées vers la sécurité interne, le crime et la violence. Dans ce texte, Camp affirme que pendant les deux premières années de son mandat, Calderon ordonna le déploiement de 45 000 troupes sur son territoire, à son point culminant, le nombre de forces militaires déployées a atteint 100 000 officiers. Cela constitue toute une différence en comparaison à Fox qui en déploya en moyenne 19, 293 chaque année pendant son mandat. De plus, sous Calderon, l'armée assigna 48 750 membres de son personnel (dont 26 % participaient à des opérations conjointes avec la police) à la guerre contre la drogue⁷⁹.

Michaud explique la décision de Calderon de militariser la guerre contre le narcotrafic par plusieurs facteurs. D'abord, Calderon a gagné les élections de 2006 avec 0,56 % de différence sur son adversaire. Comme son élection ne tenait qu'à un pourcentage très minime, Calderon avait besoin de légitimer son administration⁸⁰. En militarisant le conflit, il cherchait à montrer sa capacité à lutter contre le crime organisé et à protéger ses citoyens. Ce facteur est aussi soulevé dans le texte de Gomez qui affirme que Calderon a été élu avec seulement 0,5 % de différence avec son adversaire : « Ten days

77 Op. cit., Katherine Michaud p. 5

78 Op. cit., Gomez Fuentes p. 40

79 Roderic Ai Camp, *Armed Forces and Drugs : Public Perceptions and Institutional Challenges*, Wilson Center, 2010, PDF p.292., disponible à <http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Chapter%2010-Armed%20Forces%20and%20Drugs.%20Public%20Perceptions%20and%20Institutional%20Challenges.pdf>

80 Op. cit., Katherine Michaud p. 4

later, he intensified more than ever the involvement of the military in the counter-drugs activities. » Par ailleurs, le penchant des États-Unis pour une approche militarisée est aussi un facteur clé, car Calderon cherchait à se dissocier des liens qui existaient entre le gouvernement (surtout le PRI) et le crime organisé, selon Michaud⁸¹. Sylvia Longmire est une autre auteure qui étudie la question de la guerre contre la drogue au Mexique. Elle dresse un portrait des problèmes de la politique antidrogue actuelle du Mexique et des États-Unis. Elle soutient, tout comme les auteurs nommés précédemment, que Calderon a surpassé ses prédécesseurs dans la militarisation de la lutte contre la drogue sur son territoire. Longmire affirme qu'outre le déploiement de troupes sur le territoire mexicain, Calderon essaya aussi de réformer les forces policières corrompues. Par exemple, en 2012, 10 % des forces policières (3 200 officiers) furent renvoyées pour incompétence, pour corruption ou pour avoir des liens avec le crime organisé⁸².

Somme toute, l'analyse de Serrano permet de former les lignes directrices pour étudier l'évolution du narcotrafic au Mexique et le rôle de l'armée dans la lutte contre celui-ci. Les cartels et la lutte contre ceux-ci auraient fortement affecté la légitimité de l'État, sa territorialité, son monopole de la violence et sa souveraineté. Par ailleurs, les cartels se sont tournés vers la violence pour assurer leur part du marché. Conséquemment, Calderon a identifié le narcotrafic comme une menace nationale. Selon Fernando Celaya Pacheco, Calderon parle même de *narcoterrorisme*, que l'auteur décrit, dans le contexte mexicain, « as part of an illegal complex of drugs, violence and power, where the illegal drug trade and the illegal exercise of power have become aggregated in such a way that they threaten democracy and the rule of law. »⁸³ Dans son contexte, Gomez Fuentes souligne que les méthodes répressives visaient donc, selon la logique de Calderon, à faire cesser la terreur que les cartels font

81Ibid., Katerine Michaud p. 4

82 Sylvia Longmire, *Cartel – The Coming Invasion of Mexico's Drug Wars*, Palgrave Macmillan, England, 2011, p. 118

83Fernando Celaya Pacheco, *Narcofearance: How has Narcoterrorism Settled in Mexico?*, Studies in Conflict & Terrorism, Taylor and Francis Group, LLC, Department of War Studies, King's College, London, UK, 2009, p. 18

subir à la population mexicaine.

3.3- Conclusion : deux pays, deux évolutions

L'analyse de la littérature sur l'évolution du crime organisé et de l'armée dans chacun des pays met en relief le fait que même s'ils n'ont pas connu la même évolution le Mexique et le Guatemala ont des similarités qui peuvent être comparées. Selon des auteurs comme Schleimer, Penyak ou Ruhl, il s'avère qu'au Guatemala, le rôle de l'armée a pris de l'ampleur pendant le conflit armé. Pendant cette période, la collaboration entre l'armée et la police nationale s'est faite plus étroite. Un autre aspect important soulevé dans la littérature est le fait que l'armée a fait appel à des organisations criminelles pour combattre les personnes considérées subversives. En outre, même si les accords de paix prévoyaient des réformes importantes pour l'armée et pour la police nationale, ces réformes n'ont pas été efficacement implantées par les gouvernements qui ont suivi. De plus, certains réseaux clandestins créés pendant le conflit (la *cofradia*⁸⁴) sont encore influents politiquement dans la période actuelle. Ainsi, il apparaît évident qu'il y a des liens entre le crime organisé, le politique et le militaire.

Dans le cas du Mexique, pour des auteurs comme Serrano et Michaud, il est clair que la collaboration entre le PRI et les cartels de drogue est primordiale pour comprendre l'évolution du narcotrafic dans ce pays. De plus, l'étude des ententes tacites avec l'armée, dont parle notamment Jordi Diez, permet de comprendre l'autonomie de cette dernière face aux institutions civiles et l'élargissement de son rôle dans le contexte de la lutte contre le narcotrafic. Selon Deluchey, dans les pays d'Amérique latine, dont le Mexique et le Guatemala, les polices nationales ne sont pas suffisamment équipées et compétentes pour lutter efficacement contre des organisations criminelles. Cela est donc en lien avec la problématique présentée au début à savoir que les forces armées ne

84 Ce groupe sera discuté plus en profondeur dans la section 4.2.3

devraient pas être déployées sur le territoire national pour gérer des crises sociales, mais que dans des cas d'urgence les gouvernements adoptent tout de même cette stratégie. Cette section a surtout mis l'emphase sur les caractéristiques propres à chaque pays, elle contient aussi des références à certaines conséquences de la militarisation des pays. La prochaine section entre, pour sa part, dans le vif du sujet, à savoir les conséquences de la militarisation sur les relations civils-militaires dans ces deux pays dans la lutte contre le narcotrafic. Il deviendra apparent que malgré leurs divergences, ces deux pays font face à des obstacles et à des enjeux semblables qui peuvent être comparés.

4- Conséquences de la militarisation dans la période actuelle

Des auteurs comme George Petrolekas et Ferry de Kerckhove soutiennent que la politique de défense du Mexique a eu des impacts sur ses voisins, comme le Guatemala. Effectivement, suite à l'augmentation de la violence et de la répression contre les cartels au Mexique, les narcotrafiquants se sont installés dans le nord du Guatemala, où le gouvernement a maintenant de la difficulté à les combattre.⁸⁵ Cette situation montre comment les décisions prises au Mexique ont grandement affecté le Guatemala, qui pour sa part réunissait déjà des conditions (socio-économiques, géographiques, historiques) propices à l'expansion du crime organisé sur son territoire. En prenant compte des sections précédentes, les conséquences présentées dans la section suivante permettront d'abord d'analyser le cas du Guatemala, puis celui du Mexique. Les conséquences qui seront étudiées sont : les relations entre l'armée et la police nationale, les relations entre l'armée et la population civile, les relations entre l'armée et les institutions gouvernementales civiles, puis les formes de sécurité alternatives.

⁸⁵George Petrolekas et Ferry de Kerckhove, *Le cahier Vimy numéro six- Les perspectives stratégiques du Canada*, L'institut de la Conférence des Associations de la Défense, février 2013, p. 29

4.1- Conséquences de la militarisation au Guatemala

4.1.1- L'armée et la police nationale

Un rapport de l'*International Crisis Group* sur la violence et le narcotrafic au Guatemala soutient que malgré les efforts des gouvernements pour renforcer la police civile nationale et augmenter les effectifs policiers du pays, le ratio policier/habitant est de 169 policiers par 100 000 habitants⁸⁶. Il devient donc difficile pour les policiers de lutter à eux seuls contre les organisations criminelles, comme le montrent certains témoignages contenus dans le rapport :

In addition to weapons, authorities have also seized army uniforms and body armour from traffickers. “We don’t need incentives or benefits or bonuses”, the officer in Izabal replied when asked what his men wanted most; “we need bullet proof vests”.⁸⁷

En outre, les conditions de travail augmentent les chances de corruption des policiers⁸⁸. Par exemple, selon Marguerite Cawley, entre 2012 et 2013, environ 200 policiers ont été renvoyés, car ils avaient des liens avec les organisations criminelles⁸⁹.

Selon l'analyse de Glebbeek sur les réformes de la police et les Accords de paix, la réforme de la police est vue (par les gouvernements) comme un défi politique de court terme et non comme la construction d'une institution primordiale pour la démocratie au Guatemala⁹⁰. Dans le contexte de la lutte contre le crime organisé, la police nationale est appelée à collaborer avec l'armée dans des opérations conjointes, pour compenser les difficultés auxquelles l'armée se heurte. Selon le rapport de l'*International Crisis Group* sur le Guatemala et le Honduras, l'actuel président du Guatemala, Otto

86 International Crisis Group, *Guatemala : drug trafficking and violence*, Latin America Report, No 39, 11 octobre 2011, PDF, p. 8

87 Op. cit., *Guatemala : drug trafficking and violence* p. 10

88 Op. cit., *Guatemala : drug trafficking and violence* p.10

89 Marguerite Cawley, *Nearly 200 Guatemalan Police Removed for Criminal Ties in 2012*, InSightCrime – Organized crime in the Americas, 19 février 2013, [En ligne], consulté le 23 juin 2014, <http://www.insightcrime.org/news-briefs/guatemala-police-reform-to-crack-down-in-2013>

90 Marie-Louise Glebbeek, *Police Reform and the Peace Process in Guatemala*, Bulletin of Latin America research, Vol. 20, No. 4 p. 8

Pérez Molina, a mis en place des opérations conjointes entre la police et l'armée⁹¹. Dans un autre document de l'*International Crisis Group* sur la réforme de la police nationale au Guatemala, le groupe fait part des préoccupations de certains qui craignent qu'avec sa stratégie, le gouvernement guatémaltèque renforce l'armée au détriment de la police et que cette dernière soit affaiblie par les opérations conjointes⁹². C'est une idée que partagent aussi les auteurs du rapport *Rethinking the Drug war in Central America and Mexico : Analysis and Recommendations for Legislators*. Ils soutiennent qu'en 2012, Pérez Molina a déployé 1 200 soldats et 100 policiers dans la Zone 18, puis dans la Zone 12 de la capitale⁹³.

En plus de la croissance accrue de soldats sur le territoire, environ 40 % des postes gouvernementaux reliés à la sécurité (et des postes clés) sont occupés par d'anciens membres des forces armées. Parmi ceux-ci certains ont directement participé au conflit armé et certains sont aussi accusés d'avoir pris part à des crimes contre l'humanité⁹⁴. À la lumière de leurs observations, les auteurs de ce rapport émettent donc plusieurs recommandations pour le Congrès et le gouvernement américain. Deux d'entre elles mettent en relief les arguments avancés par certains auteurs présentés précédemment. D'une part, la lutte contre le crime organisé ne devrait pas venir de l'appui militaire, mais à travers le système de justice et des politiques contre le blanchissement d'argent et le contrôle des armes à feu. D'autre part, le groupe recommande « fortement » au gouvernement guatémaltèque de ne pas utiliser l'armée dans des fonctions policières⁹⁵.

91 International Crisis Group, *Corridors of Violence : The Guatemala-Honduras Border*, Latin America Report, No 52, Juin 2014, PDF, pp. 37. Disponible à <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/Guatemala/052-corridor-of-violence-the-guatemala-honduras-border.pdf>

92 International Crisis Group, *Police Reform in Guatemala: Obstacles and Opportunities – Report*, Latin America Report, No 43, 20 juillet 2012, PDF, p.8 <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/Guatemala/043-police-reform-in-guatemala-obstacles-and-opportunities>

93 The Mesoamerica working group, *Rethinking the Drug war in Central America and Mexico : Analysis and Recommendations for Legislators*, Novembre 2013, PDF, p. 21

94 Ibid. Mesoamerica working group, 2013, p. 21

95 Op. cit., Mesoamerica working group, 2013, p. 23

Selon Glebbeek, la séparation des rôles entre la police et l'armée au Guatemala n'est pas claire, même à l'époque contemporaine. Cette affirmation confirme l'argument de Deluchey selon lequel l'héritage autoritaire de certains pays d'Amérique latine a laissé un flou dans la distinction des compétences de l'armée et de la police.

No civilian intelligence capacity (as required under the accords) was set up, instead military intelligence was used to help investigate kidnappings and other high profile crimes. Former military personnel were also allowed to enroll in a course for junior officers at the Police Academy. The separation between police and military function would be consolidated in a constitutional reform, but were defeated in May 1999 nation-wide referendum held on 50 proposed reforms. Thus the Guatemalan military continues to have the Constitutional authority to be involved in internal security, and the future division of roles remains unclear;⁹⁶

Pour poursuivre avec la Constitution, dans un rapport du Washington Office on Latin America (WOLA), les auteurs affirment que la Constitution du Guatemala donne la possibilité au gouvernement d'étendre les tâches de l'armée en matière de sécurité nationale. Ainsi, étant donné les hauts niveaux de violence dans le pays, les forces armées se sont vues ajouter « le contrôle du crime organisé et la sécurité des citoyens à leur mission »⁹⁷. Ils peuvent donc exercer de nouvelles fonctions allant jusqu'à prendre part aux enquêtes criminelles, par exemple.

Les auteurs du WOLA, qui écrivent spécifiquement sur le Guatemala et sur l'Amérique latine en général, voient principalement un problème dans la militarisation: lorsqu'il n'existe pas de distinction claire entre les compétences de l'armée et les compétences de la police nationale. De ce fait, l'*International Crisis Group* a émis plusieurs recommandations au gouvernement guatémaltèque pour encadrer la guerre contre le narcotrafic. L'une de ces recommandations est de définir le rôle de l'armée comme étant, d'abord et avant tout, de protéger les frontières et ensuite d'apporter de l'appui aux forces

96 Op. cit., Marie-Louise Glebbeek, p. 8

97 Op. cit., George Withers, p. 13

policieres pour assurer la sécurité interne⁹⁸. Selon les auteurs du rapport, cela a pour but d'éviter une trop grande dépendance face à l'armée. L'objectif est d'équiper les forces policières et le système judiciaire guatémaltèque pour qu'ils soient en mesure de lutter contre les organisations criminelles. Cette recommandation s'ajoute aux préoccupations soulevées par des auteurs comme Deluchey et Glebbeek. En effet, le rapport insiste sur le fait que l'armée ne doit pas être renforcée au détriment des forces policières et qu'elle ne doit pas devenir l'actrice principale pour assurer la sécurité interne du pays⁹⁹. Finalement, Marguerite Cawley partage aussi l'analyse de l'*International Crisis Group* sur l'action entreprise par le gouvernement de Pérez Molina. Elle soutient que les liens entre le président et l'armée peuvent représenter un obstacle à la réforme de la police nationale, « increasing the possibility that he will rely heavily on the military for security and thus undermine efforts to clean up the police. »¹⁰⁰

4.1.2- L'armée et la population

La population guatémaltèque est particulièrement touchée par l'expansion du rôle de l'armée. Dans un rapport du groupe de travail méso-américain, (*Rethinking the Drug war in Central America and Mexico : Analysis and Recommendations for Legislators*) sous Pérez Molina, de nombreux États de siège ont été déclarés, ce qui s'est traduit par le déploiement de soldats pour contenir des manifestations. Selon le rapport, étant donné que certains officiers ayant participé au conflit ont des postes au gouvernement, le discours contreinsurrectionnel refait surface et des méthodes répressives sont utilisées contre des organisations criminelles, mais aussi contre des mouvements sociaux. À titre d'exemple, en 2013, l'État de siège fut déclaré dans quatre municipalités à la suite de manifestations

98 International Crisis Group, *Police Reform in Guatemala: Obstacles and Opportunities – Executive Summary and Recommendations*, Latin America Report, No 43, 20 juillet 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://www.crisisgroup.org/en/regions/latin-america-caribbean/guatemala/043-police-reform-in-guatemala-obstacles-and-opportunities.aspx>

99 Ibid., International Crisis Group, *Police Reform in Guatemala : Obstacles and Opportunities – Report*, Latin America Report, p.8 <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/Guatemala/043-police-reform-in-guatemala-obstacles-and-opportunities>

100Op. cit., Marguerite Cawley, <http://www.insightcrime.org/news-briefs/guatemala-police-reform-to-crack-down-in-2013>

contre des exploitations minières d'or et d'argent¹⁰¹. En lien avec cette idée, Michael Shifter fait une analyse de la violence criminelle en Amérique centrale. Il soutient qu'une réponse efficace contre ce problème serait de prioriser la protection de la population et les institutions démocratiques de la région, qu'il qualifie de fragiles¹⁰². Il soutient que les violations de droits humains commises par l'armée sont d'autant plus problématiques dans le cas de pays au passé autoritaire : « the human rights abuses that often accompany military intervention are of particular concern in societies where memories of mass atrocities perpetrated by the government remain fresh. »¹⁰³

Dans le même ordre d'idées, dans un mémo pour le WOLA, Adriana Beltran argumente que les restrictions dans l'assistance militaire¹⁰⁴ que les États-Unis donnent au Guatemala doivent être maintenues. Selon l'auteure, le fait de dépendre de l'armée pour la sécurité interne risque de faire augmenter les abus et les violations de droits de la personne, car les forces armées ne sont pas entraînées pour des rôles qui correspondent aux forces policières : « the army is not trained in proper law enforcement procedures, nor has legal jurisdiction to enforce the law. »¹⁰⁵ Cette affirmation rejoint les propos de Deluchey qui soutient que la sécurité du pays doit être assurée dans le respect des droits de la personne et de l'État de droit. Penyak quant à lui peut aussi s'ajouter à cette analyse, car il démontre que dans le passé, les forces armées ont été pardonnées pour les violations de droits humains commises dans le cadre de la campagne dite anticommuniste. À l'époque actuelle, les violations de

101Op. cit., The Mesoamerican Working Group, p. 21

102Michael Shifter, *Countering Criminal Violence in Central America*, Council on Foreign Relations, Council Special Report, No 64, Avril 2012, PDF, p. 4 Disponible à <http://www.cfr.org/latin-america-and-the-caribbean/countering-criminal-violence-central-america/p27740>

103Ibid., Michael Shifter, p. 12

104En 1990, le Congrès américain a statué des restrictions à l'aide militaire apportée à l'armée, en réponse aux préoccupations grandissantes de violations graves de droits humains. Pour rétablir cette aide, certaines conditions s'appliquent : le respect des droits de la personne, la coopération avec les enquêtes civiles sur les crimes commis par l'armée, l'accès à l'information que détient l'armée sur les cas de violations de droits humains, la coopération avec la Commission contre l'Impunité au Guatemala, et la restriction du rôle de l'armée qui devrait se limiter à la protection des frontières contre des menaces externes.

105Adriana Beltran, *Why restrictions to Guatemala's Military Assistance should be maintained*, Washington Office in Latin America (WOLA), 8 juin 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014),
resthttp://www.wola.org/commentary/why_restrictions_to_guatemala_s_military_assistance_should_be_maintained

droits de la personne commises par l'armée s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, la même chose se produit avec des taux très hauts d'impunité. Bien qu'en 2012, le président du Guatemala ait demandé que les restrictions soient levées afin que le Guatemala puisse recevoir plus d'aide pour combattre le crime organisé sur son territoire, en réponse à cette demande, un rapport du Conseil de relations extérieures des États-Unis recommande, au gouvernement américain de ne pas lever les restrictions, puisque les conditions nommées ci-dessous ne sont pas encore remplies de façon satisfaisante¹⁰⁶, rejoignant ainsi l'analyse d'Adriana Beltran. Plus encore, les allégations de corruption touchent les policiers aussi bien que les forces armées. Par exemple, une enquête de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala a démontré que certains officiers en service ont aidé des groupes criminels à s'armer¹⁰⁷.

Dans la littérature, l'une des principales critiques du recours à l'armée dans la lutte contre le crime au Guatemala est l'utilisation des Kaibiles¹⁰⁸ pour aider les forces policières. Selon un rapport de la Commission sur les droits humains du Guatemala, les Kaibiles sont perçus par le gouvernement comme un bon moyen de dissuasion contre les organisations criminelles¹⁰⁹. Par conséquent, le gouvernement actuel entraîne plus d'unités spéciales et augmente leur présence sur le territoire. Toutefois, les Kaibiles ont été accusés d'avoir commis les pires violations de droits de la personne pendant le conflit armé et restent encore craints par la population¹¹⁰. De plus, le rapport du *International Crisis Group* sur la violence et le narcotrafic au Guatemala soutient que d'anciens membres de ces forces spéciales ont des liens avec le crime organisé et qu'ils font partie de l'un des plus

106Op. cit., Michael Shifter, 2012, p. 27

107Coralía Orantes, *Estructura criminal roba armas del Ejército*, La Prensa Libre, février 2010, [En ligne], (consulté le 23 juin 2013), http://www.prensalibre.com/noticias/Estructura-criminal-roba-armas-Ejercito_0_202779790.html

108Une unité de forces spéciales qui ont un entraînement intensif., ces Kaibiles ont participé au conflit armé et certains membres ont été accusés de massacres, viols et génocides. Le président Pérez Molina en a fait partie pendant le conflit.

109Guatemala Human Rights Commission/USA, *Guatemala's Elite Special Forces Unit : The Kaibiles*, Washington, [En ligne], (consulté le 24 juillet 2014), http://ghrc-usa.org/Publications/factsheet_kaibiles.pdf

110Randal C. Archibold, *Guatemala shooting raises concerns about military's expanded role*, 20 octobre 2012, [En ligne], (consulté le 21 juin 2014), <http://www.nytimes.com/2012/10/21/world/americas/guatemala-shooting-raises-concerns-about-militarys-expanded-role.html>

dangereux cartels de drogue au Mexique et au Guatemala : los Zetas. Cela ternit l'image de ces forces spéciales et augmente l'appréhension face à leur utilisation dans la guerre contre le narcotrafic, en plus de poser des risques avérés de violations graves de droits humains. Une autre auteure qui aborde le sujet de la violence suite aux accords de paix est Christina Steenkamp. Cette dernière soutient que les sociétés qui ont signé des Accords de paix à la suite d'un conflit armé ne prévoient pas toujours la montée du crime qui s'ensuit. La présence dans la société d'anciens groupes armés (ce qui est le cas des Kaibiles et de l'armée au Guatemala) qui ont participé au conflit explique, en partie, la violence après la signature des Accords. Selon ces propos, il peut être dit que la militarisation de la lutte contre les organisations criminelles est teintée des effets du conflit armé : « Structural conditions created by the violent political conflict, such as the presence of excombatants who are able and willing to use violence, the security forces' culture of institutional violence, the proliferation of weapons, and severe poverty and economic inequality, give rise to several types of direct violence. »¹¹¹

Finalement, les conséquences de la violence et de la militarisation sur les populations sont aussi illustrées dans l'analyse d'Angelina Snodgrass Godoy au sujet du phénomène du lynchage (des supposés criminels par la population). Pour elle, il constitue une conséquence non seulement du conflit, mais aussi de la présence d'anciens membres des patrouilles d'autodéfense civiles dans certaines municipalités. Selon l'auteure, la population doute de la capacité de l'État, de la police et des forces armées à assurer leur sécurité. Conséquemment, elle se tourne vers des formes alternatives de justice et de sécurité. Ces dernières incluent des groupes de « nettoyage », l'utilisation de tueurs à gages, des crimes de vengeance, le lynchage, etc¹¹². Ce phénomène sera étudié dans la section qui suit, car certains auteurs partagent l'analyse de Snodgrass Godoy sur ces mécanismes de défense auxquels font appel les

¹¹¹Christina Steenkamp, *In the shadows of war and peace: making sense of violence after peace accords*, Conflict, Security & Development 11:3, Juillet 2011, Routledge, p. 361

¹¹²Angelina Snodgrass Godoy, *Lynchings and the Democratization of Terror in Postwar Guatemala: Implications for Human Rights*, Human Rights Quarterly, Volume 24, Number 3, August 2002, p. 644

populations.

4.1.3- Formes « alternatives » de sécurité

Il a été établi plus tôt que, selon certains auteurs, la population guatémaltèque vit les conséquences de la guerre contre le crime organisé sur son territoire et l'expansion du rôle de l'armée pour lutter contre celui-ci. Selon le rapport du groupe de travail méso-américain, la militarisation au Guatemala engendré une hausse de la violence, de la répression et des violations de droits humains, par conséquent le processus de justice transitionnelle en a été grandement affecté¹¹³. Dans ce même ordre d'idées, selon Michael Shifter, l'une des réponses à l'augmentation de la violence est la hausse de la demande pour la sécurité privée en Amérique centrale. Geoffrey Ramsay va plus loin dans son analyse, car il argumente que les firmes privées de sécurité sont devenues une nécessité dans la région. Elles sont d'une telle ampleur qu'au Guatemala, il y a environ quatre gardes de sécurité pour un policier¹¹⁴. Ramsay affirme que le gouvernement du Guatemala cherche à avoir plus de contrôle sur l'industrie de la sécurité privée, notamment en passant une loi (en 2010) qui oblige les firmes de sécurité à s'enregistrer. De plus, cette loi interdit complètement aux militaires en services de travailler avec les compagnies privées de quelque façon que ce soit. En outre, selon Ramsay, en plus d'avoir de l'influence dans la politique du Guatemala, certaines firmes auraient des liens avec les réseaux de narcotrafiquants¹¹⁵. Dans un article d'InSight Crime, il est indiqué que les corps illégaux et appareils clandestins de sécurité¹¹⁶ qui se sont développés lors du conflit armé, sont encore opérationnels à l'époque contemporaine. Ils ont mis en place des appareils d'intelligence sophistiqués et sont composés d'anciens généraux et hauts placés du secteur de l'intelligence¹¹⁷.

113Op. cit., Mesoamerica working group, 2013, p.3

114Geoffrey Ramsey, Private Firms are Unfortunate Necessity in Central America, InSight Crime, 22 octobre 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://www.insightcrime.org/news-analysis/private-security-necessity-central-america>

115Op. Cit., Geoffrey Ramsey, 2012, <http://www.insightcrime.org/news-analysis/private-security-necessity-central-america>

116Traduit de l'espagnol. Nom original : *Cuerpos Ilegales y Aparatos Clandestinos de Seguridad*,

117InSight Crime, CIACS, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://www.insightcrime.org/groups-guatemala/ciacs>

Il convient ici de se référer au rapport de Susan C. Peacock et Adriana Beltran sur les « pouvoirs occultes »¹¹⁸. Dans ce texte, les auteures examinent les groupes armés illégaux présents aujourd'hui au Guatemala et leur impact sur la société, ainsi que les organisations qui se trouvent derrière ces groupes. Tout comme Ramsay, les auteures soulignent l'ampleur de la sécurité privée au Guatemala mais, plutôt que de recommander son usage, dénoncent le fait que l'industrie de la sécurité privée au Guatemala a une histoire de relations avec les forces armées, à l'aide desquelles certaines ont développé des réseaux de pouvoir encore visibles aujourd'hui (les « pouvoirs occultes », comme la *cofradia*¹¹⁹). Rappelons qu'il s'agit là d'un des groupes dont parle Jennifer Schimer et qui selon elle avait de l'influence sur le FRG lorsque ce parti existait encore. Peacock et Beltran suggèrent que ces groupes savent comment infiltrer le gouvernement, ainsi que l'armée et les forces policières, d'où leur grand pouvoir¹²⁰. Selon ces auteurs et Ramsay, la « *cofradia* » serait donc encore opérationnelle et influente au Guatemala, tout comme d'autres réseaux clandestins. Pour revenir au texte de Snodgass Godoy, le lynchage, qui consiste à faire des exécutions publiques parfois en brûlant la personne, est un autre exemple de « sécurité privée ». Selon l'auteure, au Guatemala, il s'agit là d'un héritage du conflit armé et le phénomène a augmenté avec la hausse de la violence liée au crime organisé. En fait, selon Schifter, depuis 2004, il est estimé qu'il y a eu une augmentation de 400 % dans les lynchages, dont 131 cas seulement dans les premiers mois de 2011.¹²¹ Snodgass Godoy affirme que lors de la fin de la guerre, le retrait de l'armée dans certaines communautés a laissé ces dernières dans des conditions vulnérables au crime organisé.

118 Susan C. Peacock and Adriana Beltran, *Hidden Powers : Illegal Armed Groups in Post-Conflict Guatemala and the Forces Behind Them*, WOLA special report, Septembre 2003, PDF, p. 5 disponible à <http://www.wola.org/sites/default/files/downloadable/Citizen%20Security/past/HiddenPowers%20%20Exec.%20Summary.pdf>

119 Traduit à l'anglais comme « The Brotherhood » est décrite par Peacock et Beltran comme une clique d'intelligence militaire. Elle a été utilisée par le gouvernement pendant le conflit armé pour obtenir de l'information et elle a été accusée d'avoir commis de nombreux abus et des actes répressifs. Selon l'ONU, le gouvernement du Guatemala avait la responsabilité de démanteler les groupes clandestins comme la *cofradia* car ils sont un obstacle majeur pour le processus de paix, la démocratie et les droits humains.

120 Op. Cit., Susan C. Peacock et Adriana Beltran, 2003 <http://www.wola.org/sites/default/files/downloadable/Citizen%20Security/past/HiddenPowers%20%20Exec.%20Summary.pdf>

121 Op. Cit., Michael Shifter, 2012, p. 12

Selon l'auteure, le conflit armé a aussi laissé derrière lui les traces des patrouilles d'autodéfense civiles dont certains des membres vivent encore dans ces communautés :

« Crime is rampant; citizens live in fear; and the authorities and legal system lack the legitimacy, capacity, and perhaps even the will to provide justice and order for area residents. As a result, even where communities have come together across political differences to seek solutions to the crime problem, they often reenact the violent practices of the recent past. »¹²²

Bref, d'après la littérature, en réponse à la hausse de la violence et aux accusations de violations de droits de la personne reliées à la militarisation de la guerre contre le crime organisé, la population peut parfois se tourner vers des méthodes alternatives pour assurer sa sécurité et contrer l'impunité. Dans certains cas, les forces armées et policières ont des liens avec ces formes alternatives de sécurité, notamment avec la sécurité privée. Dans d'autres cas, les autorités ne sont pas en mesure de prévenir les méthodes comme le lynchage, qui est aussi un héritage du conflit armé.

4.1.4- L'armée et les institutions gouvernementales

Comme le mentionnent certains auteurs analysés plus tôt (Deluchey, Ruhl, Schimer, Arevalo de Leon, etc.) la surveillance des activités de l'armée par les institutions civiles est importante pour la consolidation de la démocratie au Guatemala. Plus encore, Ana Glenda Tager Rosado fait une analyse de la réforme du secteur de la sécurité au Guatemala.¹²³ Elle soutient qu'une réforme demande une doctrine de sécurité nationale qui soit conforme à un régime démocratique tout en étant en mesure de combattre les dilemmes de sécurité contemporains. Arevalo de Leon soutient qu'il existe encore des lois qui représentent un système autoritaire et une structure politique militarisée. Pour s'assurer que l'État ait les outils pour surveiller les activités de l'armée, deux lois doivent donc être revues : la loi constitutive de l'armée et le code militaire. La première a été mise en place en 1965 et va complètement à l'encontre

¹²²Op. cit., Angelina Snodgrass Godoy, 2002, p. 653

¹²³Ana Glenda Tager Rosado, *Transparence and reform of the security sector, defense sector : Guatemala case*, International Peacebuilding Alliance, Special session 3: Security Sector Reform & Making Change Happen in a Defence Ministry, Novembre 2006, PDF, p.10

des Accords de paix. Effectivement, selon cette loi, l'État avait légalisé l'autonomie de l'armée par rapport à la structure politique, cela a pour effet d'éviter qu'un contrôle civil sur le militaire ne se développe. La Loi sur la stratégie nationale de sécurité (adoptée en 2008) est un signe de progrès, car elle met en place une Commission sur les affaires d'intelligence et de sécurité nationale qui assure un contrôle civil sur ces enjeux¹²⁴.

La deuxième composante a été mise en place en 1878 et c'est celle qui rend l'armée autonome face au système de justice civil. En réaction à cela, en 2005, une loi proposait que le personnel militaire soit jugé dans des Cours militaires indépendantes, du pouvoir civil, et ce, même lorsque les crimes ne sont pas reliés à une action militaire en tant que telle¹²⁵. Cette proposition montre l'importance d'ajouter une loi qui assure le contrôle civil sur les affaires militaires, surtout lorsqu'il s'agit de juger des crimes graves. Ceci étant dit, selon plusieurs auteurs, les politiciens civils manquent souvent de volonté politique pour implanter une transformation et une redéfinition des forces armées, afin de les rendre actuelles dans un climat où elles sont appelées à combattre le crime organisé¹²⁶. Pour que la subordination des forces armées au contrôle civil soit faite efficacement, il est primordial que l'armée soit apolitique, neutre et professionnelle, tout en développant des autorités civiles assez fortes pour apporter un contrôle politique ainsi qu'une supervision technique¹²⁷.

Selon Ruhl, le gouvernement d'Oscar Berger (élu en 2004) a montré que le pouvoir civil, lorsqu'il en a la volonté, est en mesure d'obtenir la coopération des forces armées et de les subordonner aux institutions civiles. Lors de son mandat, Berger a notamment envoyé 500 officiers à la retraite

124 Interpeace, Guatemalan national security system ratified by congress, mars 2008, [En ligne], (consulté le 22 juin 2014), <http://www.interpeace.org/2011-08-08-15-19-20/latest-news/2008/18-guatemalan-national-security-system-ratified-by-congress>

125Op. cit., Bernardo Arevalo de Leon, p. 94

126Op. cit., Bernardo Arevalo de Leon p. 97

127Op. cit., Bernardo Arevalo de Leon, p. 96

anticipée et a réduit la taille des forces armées¹²⁸. Toutefois, comme Ruhl le souligne, l'implémentation des réformes prévues dans les Accords de paix a eu des résultats mitigés à cause du manque de volonté politique :

Insufficient commitment to military reform by civilian political elites and the mass public, not active army resistance, was the principal reason that Guatemala had not achieved greater progress in democratizing civil-military relations and reducing the role of the military in the more than seven years after the signing of the Peace Accords. ¹²⁹

Par ailleurs, dont celui de Mary Anastasia O'Grady dans le Wall Street Journal, parlent de la volonté de Pérez Molina de trouver des alternatives à la guerre au narcotrafic, en encourageant la légalisation de la drogue, par exemple¹³⁰. Pérez Molina a aussi fait publiquement part de son désir de restaurer la confiance de la population dans les autorités et les institutions. Cependant, malgré ces déclarations, certains auteurs cités ci-dessous (Glebeek, Cawley, *International Crisis Group*, WOLA, etc) mentionnent que Perez Molina a grandement militarisé la lutte contre le crime organisé sur son propre territoire. Il a non seulement augmenté le nombre de soldats déployés à l'interne, mais il a aussi fait des nominations d'anciens officiers à des postes importants du gouvernement.

4.1.5- Conclusion : conséquences de l'élargissement du rôle de l'armée au Guatemala

À la lumière de l'analyse de la littérature, il convient de dire que les conséquences de l'expansion du rôle de l'armée sont nombreuses. Il y a d'abord le fait que les forces policières sont délaissées au profit du renforcement de l'armée dans la lutte contre le crime organisé ce qui engendre une dépendance envers les forces armées. Ensuite, la population subit les conséquences en étant

128Op. cit., Mark Ruhl, p. 80

129J. Mark Ruhl, *The Guatemalan military since the peace accords : the fate of reform under Arzu and Portillo*, Latin American Politics and Society, Vol. 47, No 1, Automne 2005, PDF, p. 80

130 Mary Anastasia O'Grady, *A Plan to Restore Order in Guatemala*, Wall Street Journal, 2012 Dow Jones & Company, Inc., New York, 27 février 2012, En ligne, (consulté le 19 juillet 2014), <http://search.proquest.com/docview/923557770?accountid=14701>

victime de violations de droits humains et en vivant une grande insécurité. La population vit aussi dans un climat d'impunité, ce qui est contreproductif pour la consolidation de l'État de droit. En outre, la montée de la violence et du crime organisé mène à des formes alternatives de sécurité dont certaines tiennent leur origine dans le conflit armé, qui perpétuent la violence. Plus encore, certaines organisations privées de sécurité ont des liens avec l'armée et avec le crime organisé ce qui met en péril les efforts pour combattre la corruption au sein des forces armées et policières. Finalement, les institutions civiles n'ont pas de contrôle effectif sur les actions de l'armée, car des lois désuètes et un manque de volonté politique ont empêché de faire des réformes et des changements dans les relations civils-militaires au Guatemala. Dans la section suivante, il sera question des conséquences de la militarisation au Mexique.

4.2- Conséquences de la militarisation au Mexique

4.2.1- L'armée et la police nationale

Un rapport de Human Rights Watch sur l'impunité face aux abus commis par l'armée mexicaine soutient que l'impunité est une raison importante qui explique les violations de droits de la personne. Plus encore, il s'avère qu'avec la stratégie du président de Calderon (2006-2012), des milliers de membres des forces armées furent incorporés à la police nationale du pays¹³¹. Il s'agit donc d'une collaboration étroite entre les deux institutions, comme ce qui est mis en place au Guatemala, et que Watts qualifie d'intégration du rôle de l'armée et de la police nationale. Toutefois, cette collaboration peut être problématique à cause de la décentralisation de la police nationale. Le sondage exhaustif d'Eduardo Guerrero-Gutiérrez sur la sécurité, la violence et les drogues au Mexique est pertinent pour comprendre cette décentralisation. Dans cet ouvrage, l'auteur soutient que la décentralisation de la police nationale est un élément qui explique l'incapacité de cette dernière à lutter efficacement contre

131 Human Rights Watch, *Uniform Impunity - Mexico's Misuse of Military Justice to Prosecute Abuses in Counterterrorism and Public Security Operations*, April 2009, p.2, pp.1-76. Disponible à http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/mexico0409web_0.pdf

les cartels de drogue, car elle rend difficile la coordination lors des opérations entreprises contre les cartels¹³². Robert Leiken résume la situation en décrivant la police nationale comme suit :

(it) represents a disparate collection of individual institutions rather than a cohesive national force. Their decentralized structure means less coordination, fewer resources, and smaller unit size.¹³³

Avec la militarisation, la police nationale doit travailler conjointement avec l'armée, et c'est cette dernière qui est en charge de la stratégie, ce qui augmente la décentralisation des opérations policières. Il est toutefois important de mettre en relief le dilemme auquel les autorités gouvernementales font face dans leur décision de militariser la lutte contre le crime organisé. Afin d'illustrer ce dilemme, il est important de se pencher sur ce que Grayson et Camp disent. Dans un rapport pour le *Foreign Policy Institute*, Grayson explique que le déploiement d'un grand nombre de troupes armées et leur collaboration avec les forces de police peut s'expliquer par des questions techniques. Par exemple, les policiers n'ont pas l'équipement nécessaire pour affronter des cartels ayant des armes lourdes (comme des AR-15, des AK-47, des lanceurs de grenades, des lanceurs de missiles, des dynamites, des hélicoptères, etc.¹³⁴). De plus, certains cartels ont parfois une formation militaire qui dépasse la formation des policiers, comme le montre le cas des Zetas¹³⁵. Pour sa part, Camp soutient que bien que ce soit les autorités civiles (dont le président) qui ont décidé de déployer l'armée sur le territoire mexicain, certains analystes craignent qu'en attribuant des rôles typiquement policiers à l'armée, cela ait pour conséquence de délégitimer les forces policières, de même que les institutions

132 Eduardo Guerrero-Gutiérrez, *Security, Drugs and Violence in Mexico: A Survey*, 7th North American Forum Washington DC, 2011, (PDF), p.22.

133 Robert Leiken, *Mexico's Drug War*, Centre for the National Interest, Juillet 2012, p. 16, disponible à http://www.cftni.org/42460_CNI_web.pdf

134 George Grayson, *Los Zetas : Ruthless Army Spawned By A Mexican Drug Cartel*, Foreign Policy Research Institute, Mai 2008, <http://www.fpri.org/articles/2008/05/los-zetas-ruthless-army-spawned-mexican-drug-cartel>

135 Les Zetas étaient d'abord un groupe de criminel composé de déserteurs d'une unité paramilitaire antidrogue (entraînés par l'école américaine des Amériques) et recrutés par des organisations criminelles. Toutefois, selon Serrano, ils ont formé leur propre cartel et ont maintenant des membres de la police mexicaine et des forces spéciales guatémaltèques (des anciens Kaibiles) dans leurs rangs. Les Zetas sont, dès lors, devenus un des cartels les plus importants et craints au Mexique.

civiles elles-mêmes¹³⁶. Ceci met donc en relief un dilemme pour les autorités gouvernementales. D'une part, comme le montre Grayson, les autorités civiles ont cru nécessaire que l'armée aide la police pour combler les lacunes de celle-ci au niveau de l'armement et de l'entraînement. D'un autre côté, cela pourrait délégitimer les forces policières et les institutions civiles qui ont participé à la décision de déployer l'armée.

Après ce portrait de la police nationale, il devient donc apparent que cette dernière a besoin d'aide pour lutter efficacement contre ce genre de groupes. William Rodgers est un des auteurs qui se penche sur les relations civils-militaires au Mexique. Il soutient que pour améliorer le contrôle civil sur les affaires militaires, le gouvernement doit mettre en place un ministère de la défense qui sera mené par des civils et qui sera responsable face au gouvernement. Dans ce texte, l'auteur soutient que lorsque l'armée est déployée sur le territoire national, les tactiques de guerre sont alors utilisées contre les citoyens que l'armée devrait protéger¹³⁷. En d'autres mots, les moyens de l'État pour garder le monopole de la violence (avec la police) se confondent avec les moyens de l'État pour faire la guerre (avec l'armée)¹³⁸. Par ailleurs, cela a pour effet de confondre encore plus les compétences de l'armée et celles de la police nationale, préoccupation qui a été soulevée par des auteurs présentés dans la section sur la militarisation de ce travail (Deluchey, Watts).

Dans une note préparatoire pour le WOLA, Maureen Meyer survole les politiques sur la drogue implantées par le gouvernement mexicain (présentement et dans le passé). Tout comme Rodgers, elle soulève la question de la différence dans les méthodes utilisées par l'armée et la police. Rodgers disait

136Op. cit., Roderic Ai Camp 2011, p. 160

137William L. Rodgers, *Civil-military affairs in Mexico : A way ahead*, CDR, USN, Faculty of the Naval War College, 28 octobre 2011, PDF, p. 12

138Ibid., William L Rodgers, p. 12

qu'avec le déploiement de troupes armées sur le territoire national, les tactiques de guerre (de l'armée) sont confondues avec les tactiques de sécurité publique (de la police). Selon son analyse, les forces militaires sont entraînées pour des situations de combats dans lesquelles elles sont appelées à utiliser la force pour venir à bout d'un ennemi donné, tandis que les forces policières sont encouragées à utiliser la force en dernier recours et elles doivent travailler avec les communautés. Cette différence dans leurs rôles demande donc des moyens et des tactiques différentes qui peuvent entrer en conflit lorsque l'armée doit assumer des fonctions policières¹³⁹. L'auteure rejoint donc la question posée par Watts à savoir comment définir le rôle des forces armées et comment le différencier de celui de la police nationale. Pour Meyer, il ne s'agit donc pas seulement d'une affaire de juridiction (menaces internes vs menaces externes), mais bien des méthodes utilisées par les deux institutions.

George Withers soulève un autre enjeu dans cette collaboration étroite entre les deux institutions. Il soutient que la police nationale mexicaine est soumise au contrôle de l'armée : « In fact, the military asserts dominance over police forces and other civilian institutions in large areas of many Mexican states. This trend is exemplified by the increasing number of civilian posts currently held by military personnel, particularly in the law enforcement realm. »¹⁴⁰ Selon l'auteur, cette situation est problématique puisque, dans ce contexte, les forces de police ne sont pas suffisamment renforcées. Elles dépendent de l'expertise et des stratégies militaires. Camp rejoint cette idée lorsqu'il affirme que les autorités gouvernementales mettent en place des programmes pour éliminer la corruption au sein des forces policières et pour les renforcer afin qu'elles puissent prendre la relève des forces armées¹⁴¹. Toutefois, Camp affirme que ces programmes n'ont pas eu de succès dans l'atteinte d'un tel « niveau de professionnalisme »¹⁴². Pour sa part, Withers affirme que les forces armées restent une institution plus

139Maureen Meyer, *At a crossroads : drug trafficking, violence and the Mexican state*, Washington Office on Latin America, Briefing paper thirteen, Novembre 2007, PDF, p. 9

140Op. cit., George Withers et al., p. 17

141Op. cit., Roderic Ai Camp 2011, p. 160

142Op. cit., Roderic Ai Camp 2011, p. 160

autonome politiquement et financièrement que les forces policières ce qui mine leurs responsabilités face aux autorités civiles¹⁴³.

4.2.2- L'armée et la population

D'autre part, de nombreux rapports de Human Rights Watch, de la Commission mexicaine de défense et promotion des droits humains (CMDPDH), et de l'*International Crisis Group*, ainsi que de nombreux auteurs insistent sur les violations de droits de la personne commises par l'armée sur les citoyens mexicains. Par exemple, dans son analyse, Sylvia Longmire affirme que les abus de pouvoir de l'armée peuvent avoir des conséquences graves sur la perception de la population en délégitimant encore plus les institutions étatiques, et en favorisant la corruption et l'impunité : « Case after case of innocent civilians killed by the military and covered as cartel casualties has been revealed by the public and leaders of civil society and even admitted by the federal government but in none of these many cases has any soldier or officer been brought to justice. »¹⁴⁴ Dans un rapport produit par Human Rights Watch en 2011, l'organisation se penche sur les cas de meurtres, tortures et disparitions forcées commis par l'armée dans le contexte de la guerre contre le narcotrafic¹⁴⁵. Les auteurs affirment que dans ce contexte, les droits de la population ne sont pas respectés et qu'elle n'est pas plus en sécurité, d'où le titre « Neither Rights nor Security ». Tout comme ce que suggère Longmire, les auteurs de ce rapport croient que ces abus de pouvoir affectent la légitimité de l'institution puisque la population perd confiance en cette dernière.

Poursuivant dans cette voie, dans son texte sur les relations entre l'État et le crime au Mexique, Serrano affirme que l'administration Calderon a surtout mis l'emphase sur le fait d'améliorer la

143Op. cit., George Withers et alt., p. 17

144Sylvia Longmire, *Cartel – The Coming Invasion of Mexico's Drug Wars*, Palgrave Macmillan, England, 2011, p. 116

145HRW Human Rights Watch, *Neither Rights Nor Security - Killings, Torture, and Disappearances in Mexico's "War on Drugs"*, November 2011, p. 5-218, PDF, p. 5, pp. 217. Disponible à http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/mexico1111webwcover_0.pdf

formation et la coordination des forces militaires. Cependant, dans cette formation l'environnement sociopolitique dans lequel les politiques de sécurité opèrent n'a pas été pris en compte¹⁴⁶. En d'autres mots, l'utilisation de troupes pour assurer la sécurité rend légitime l'utilisation de la force, parfois abusive, et l'État soutient que cette force est dirigée envers des hors-la-loi. Il faut cependant se rendre à l'évidence que des victimes civiles, non liées au crime organisé, en subissent aussi les conséquences, comme le montrent de nombreux témoignages de personnes civiles ayant été victimes de violations de droits de la personne. À titre d'exemple, le texte de Meyer contient un témoignage assez marquant qui prouve cette affirmation :

On the evening of June 1, 2007, the Esparza family was driving in their pickup truck in the community of La Joya de los Martínez, in Sinaloa, when they failed to stop at a military checkpoint. Soldiers from the 24th Regiment of the Motorcycle Calvary opened fire on the vehicle, killing two women and three children. The surviving members of the Esparza family stated that they saw no military checkpoint and that the soldiers had refused to help the injured. The National Human Rights Commission established that none of the individuals who were killed or injured had fired any weapons. While the Defense Ministry detained 19 soldiers for the crimes and compensated family members and the injured, the incident stands as a stark reminder of the risks involved in deploying the Mexican military to do police work.¹⁴⁷

La situation est telle que de 2006 à 2009, les plaintes de violations de droits de la personne faites par l'armée ont augmenté, allant de 182 à 1 230, selon les chiffres de la Commission nationale des droits de la personne du Mexique¹⁴⁸. Cela constitue un chiffre encore plus alarmant considérant le fait que les forces armées ont une autonomie importante dans le jugement de tels crimes. Effectivement, Human Rights Watch a aussi produit un rapport sur l'impunité au Mexique qui soutient que les crimes commis par des membres des forces armées sont portés seulement devant des tribunaux

146Op. cit. Serrano, p. 156

147Op. cit., Maureen Meyer, p. 8

148Op. cit., George Wathers, p. 17

militaires, et ce, même dans des cas de crimes graves tels que la torture et le viol¹⁴⁹. De plus, Gomez Fuentes affirme qu'en identifiant les cartels comme une menace à la sécurité nationale, Calderon a aussi justifié la mise en place de mesures exceptionnelles (telles que l'utilisation importante de troupes sur le territoire national). Un autre exemple de ces mesures est le cas de l'*arraigo*. La CMDPDH le décrit comme un mécanisme qui permet aux procureurs d'obtenir une autorisation judiciaire pour détenir une personne qui est soupçonnée d'avoir commis un crime ou d'avoir de l'information sur le crime organisé, pendant 80 jours, avant de porter des accusations. La Commission critique cette mesure, car, étant donné qu'il s'agit d'une mesure arbitraire, elle facilite la violation de droits humains lors des interrogatoires¹⁵⁰. Récemment, il y a eu des discussions sur cette procédure, car plusieurs groupes se sont positionnés contre celle-ci. Toutefois, elle n'a toujours pas disparu du système judiciaire mexicain.

4.2.3- Formes « alternatives » de sécurité

L'insécurité et l'impunité dont parlent les rapports de Human Rights Watch ont mené la population à se tourner parfois vers des formes de sécurité privée. Le cas des milices est un exemple important pour voir comment la population mexicaine s'organise afin de lutter elle-même contre les organisations criminelles. Un article de Joan Grillo publié dans le Courrier international soutient qu'en 2011, un cartel du nom des Chevaliers du Temple a été créé à Michoacán, puis est devenu l'une des trois organisations criminelles les plus importantes au pays¹⁵¹. Un autre journaliste, Frédéric Saliba, soutient tout comme Grillo que pour répondre à l'insécurité croissante engendrée par le cartel, et à cause de l'incapacité de l'État de les combattre efficacement, plusieurs municipalités de Michoacán ont formé des groupes civils d'autodéfense. Selon un rapport de l'*International Crisis Group* sur ces milices, il s'avère que celles-ci se sont multipliées depuis 2013, de façon telle qu'elles sont devenues un

149Op. cit., HRW, impunity p. 3

150Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (CMDPDH), *La figura del arraigo penal en Mexico- El Uso del arraigo y su impacto en los derechos humanos*, November 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://cmdpdh.org/2013/03/publicacion-cmdpdh-la-figura-del-arraigo-penal-en-mexico/>

151Joan Grillo, *Dans le Michoacán, milices contre narcos*, HEBDO No 1214, 31 janvier 2014, [En ligne], (consulté le 20 juin 2014), <http://www.courrierinternational.com/article/2014/01/31/dans-le-michoacan-milices-contre-narcos?page=all>

troisième acteur armé dans la lutte que se livrent les cartels et l'armée¹⁵². L'État de Michoacán a d'abord essayé d'arrêter ces milices, mais cette tentative se solda par un échec. Dans une décision controversée, l'actuel président du Mexique (Enrique Peña Nieto) a annoncé que les groupes d'autodéfense seraient légalisés, puisque selon lui, « l'usage de la force légitime est nécessaire, mais pas suffisant »¹⁵³.

Avec la légalisation, les groupes d'autodéfense doivent maintenant faire enregistrer leurs armes et collaborent dans les opérations avec l'armée et les forces de police pour lutter contre les cartels de drogue, ils font maintenant « partie du gouvernement »¹⁵⁴. De ce fait, selon un article publié par Al Jazeera, les forces armées perçoivent les milices comme des alliés et vice versa. Selon l'*International Crisis Group*, le phénomène des milices n'est pas nouveau au Mexique. En fait, il existe une histoire de communautés indigènes qui ont leur propre police communautaire. Toutefois, il y a une augmentation des activités reliées aux groupes de vigilance avec la montée de la violence des cartels : « Though lynching and other vigilante actions have a long history in Mexico, they appear to have increased at the same time as cartel-related violence and crimes have shot up. Between 2005 and 2010, cartel-related homicides quadrupled, according to government figures, while vigilante actions such as lynching rose from four in 2005 to 23 in 2010, according to a study. »¹⁵⁵

Comme il a été mentionné plus tôt, Camp souligne la crainte de certains analystes qui croient que l'intervention de l'armée met en péril la légitimité de la police nationale en tant qu'institution compétente pour assurer la sécurité interne du pays. Le rapport de l'*International Crisis Group*, quant à

152International Crisis Group, *Justice at the Barrel of a Gun : Vigilante Militias in Mexico*, Latin America Briefing, No 29, 28 mai 2013, PDF, p.2, disponible à <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/mexico/b029-justice-at-the-barrel-of-a-gun-vigilante-militias-in-mexico.pdf>

153Frédéric Saliba, *Au Mexique, la légalisation des milices du Michoacán suscite la polémique*, Le Monde, 8 février 2014, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/02/08/au-mexique-la-legalisation-des-milices-du-michoacan-suscite-la-polemique_4362749_3222.html

154Al Jazeera, *Mexico legalises vigilantes to fight cartels*, [En ligne], (consulté le 24 juin 2014),

<http://www.aljazeera.com/news/americas/2014/05/mexico-legalises-vigilantes-fight-cartels-2014510184150424971.html>
155Op. Cit., *Justice at the Barrel of a Gun : Vigilante Militias in Mexico*, p. 7

lui, applique cette même réticence aux milices. Effectivement, les auteurs du rapport craignent les conséquences du fait que des citoyens soient en mesure de porter des armes, d'entreprendre des arrestations et de faire justice s'ils sentent que l'État n'est pas en mesure de le faire¹⁵⁶. Par ailleurs, le rapport remet en question l'impartialité de ces groupes d'autodéfense, car il y a eu des allégations que certaines de ces milices travaillent pour certains cartels en les aidant à se débarrasser de leurs rivaux.¹⁵⁷ La légalisation des milices d'autodéfense montre que même avec l'appui de l'armée, il est difficile pour l'État mexicain de combattre efficacement les organisations criminelles.

4.2.4- L'armée et les institutions gouvernementales civiles

Les institutions gouvernementales devraient exiger que les forces armées soient responsables de leurs actes et redevables. De ce fait, Rodgers soutient qu'il existe plusieurs mécanismes, dont des articles dans la Constitution qui donne le pouvoir aux institutions civiles pour remplir cette tâche. Par exemple, selon l'article 76 de la Constitution mexicaine, il incombe au sénat de ratifier les promotions des officiers militaires pour des postes au-dessus du lieutenant colonel dans l'armée et du capitaine de frégate dans la marine¹⁵⁸. Or, les années de gestion du PRI ont eu un effet contreproductif dont les conséquences sont encore visibles dans la période contemporaine. Effectivement, comme mentionné plus tôt, certains auteurs (dont Camp et Diez) soutiennent que le PRI avait une entente informelle avec l'armée dans laquelle celle-ci n'empiétait pas dans les questions politiques et, en échange, elle était autonome face aux autorités civiles.

Par conséquent, Rodgers soutient que bien que des institutions comme le sénat et le congrès mexicain soient importantes pour la surveillance et la responsabilisation des actions de l'armée, elles ne remplissent pas ce rôle efficacement. Au contraire, l'autonomie de l'armée face aux institutions civiles

156 Op. Cit., Justice at the Barrel of a Gun : Vigilante Militias in Mexico, p. 3

157 Op. Cit., Justice at the Barrel of a Gun : Vigilante Militias in Mexico, p. 2

158 Op. cit., William L. Rodgers, p. 11

persiste, et ce même dans la période où le PRI perdit le pouvoir¹⁵⁹. Meyer appuie ces propos dans son analyse, car selon elle la faiblesse du contrôle civil sur l'armée rend cette dernière plus susceptible à la corruption par les cartels :

The Mexican military has the reputation of being one of the most closed and secretive in Latin America. Civilian oversight and control of the military is sorely lacking, making it more vulnerable to the corrupting influence of the drug trade. Between 1995 and 2000 more than 150 soldiers and officers were tried for drug-related crimes. At least three army generals have been convicted of crimes related to drug trafficking since 1997, including the Mexico's top anti-narcotics officer under President Zedillo, General Jesús Gutiérrez Rebollo.¹⁶⁰

Rodgers parvient à une conclusion similaire de la situation. Selon lui, l'incapacité des institutions législatives de surveiller les actions de l'armée représente un danger pour la démocratie au Mexique : « In fact, polling consistently shows that the military is one of the most respected public institutions in Mexico. However, without effective legislative oversight, the quality of democracy in Mexico will suffer while the armed forces continue to be unaccountable to the general population. »¹⁶¹ Jordi Diez quant à lui, montre que les relations civils-militaires sont affectées par ce manque de contrôle, car les institutions civiles ne surveillent pas efficacement l'armée dans cinq secteurs clés : les droits humains, l'équipement militaire, le processus de promotion des officiers, le déploiement des troupes à l'étranger et le budget militaire¹⁶². Selon Rodgers, le Congrès a tenté de prendre des dispositions pour avoir un plus grand contrôle sur les affaires militaires. Par exemple, il a été question de soumettre l'armée et la marine mexicaine à des questionnements par le législatif. Cette initiative n'a pourtant pas été productive, car les allégations de fautes ont été niées par les personnes questionnées

159Op. cit., William L. Rodgers, p. 10

¹⁶⁰ Op. cit., Maureen Meyer, p. 9

161Op. cit., William L. Rodgers, p. 10

162Jordi Diez, *States Legislative Oversight of the Armed Forces in Mexico*, Mexican Studies, Vol. 24, No1, Hiver 2008, p.119

sans qu'il n'y ait des actions supplémentaires¹⁶³.

Un des plus grands problèmes avec ce manque de contrôle civil sur les affaires militaires se traduit surtout dans les procès militaires liés aux violations de droits humains. Des rapports d'organisations internationales, nommées plus tôt, dénoncent le fait que l'armée est celle qui juge des crimes graves comme le viol, le meurtre, etc. perpétré par des militaires dans le cadre de leurs fonctions. Selon Jordi Diez, il y a un manque de volonté politique pour réformer le système et avoir plus de contrôle civil sur les activités de l'armée. De ce fait, un membre du Congrès a même déclaré : « Yes, we are aware that there might be violations of human rights by the military, and my party does care about human rights. But who is going to mess with them? (*¿Pero quién se va a meter con ellos?*) »¹⁶⁴ Plus important encore, l'incapacité des Cours civiles de juger des crimes commis par l'armée, ainsi que le manque de volonté pour mettre en place un contrôle civil efficace sur les procès militaires pour des violations de droits de la personne, donne lieu à la perte de légitimité de l'État et de ses institutions face à la population et à la perpétuation de l'impunité. Effectivement, c'est un obstacle important pour la consolidation de la démocratie, car cela démontre l'incapacité de l'État de protéger sa population, et ce, même de ses propres forces armées.

D'un autre côté, Camp apporte une nuance dans un texte sur les relations civils-militaires au Mexique. L'auteur soutient que malgré l'élargissement du rôle de l'armée, actuellement, cette dernière ne cherche pas à s'impliquer dans la sphère politique ni à influencer la politique partisane du pays, bien que cela reste une possibilité qui ne peut pas être complètement écartée. Toujours selon Camp, le contrôle civil sur l'armée a augmenté au cours des années¹⁶⁵. Néanmoins, Rodgers soutient que ce

163Op. cit., William L. Rodgers, p.

164Op. cit. Jordi Diez, p. 129

165 Roderic Ai Camp, *Mexico Alert - Civil Military Relations : Charting a new direction?*, CSIS, Hemisphere Focus, Volume XII, Issue 12, Novembre 2004, PDF, p.6, disponible sur http://csis.org/files/media/isis/pubs/hf_v12_12.pdf

progrès vers un contrôle civil plus grand reste insuffisant¹⁶⁶. Il ajoute que pour consolider un contrôle civil démocratique sur l'armée, le Mexique devra revenir sur le pacte établi entre le PRI (entente qui existe encore) et cette dernière, puis le reformuler. C'est de cette façon que le pays pourra développer un contrôle civil objectif sur les actions de l'armée.

4.2.5- Conclusion : les conséquences de la militarisation au Mexique

Pour conclure, avec l'analyse de la littérature, il apparaît que l'expansion du rôle de l'armée au Mexique a des conséquences sur plusieurs sphères civiles. D'abord, les forces policières ne sont pas encore en mesure de prendre la relève et leur légitimité est remise en cause. La population se trouve prise dans cette violence et en subit malheureusement les conséquences notamment avec la violation de droits humains. La montée de la violence et de l'insécurité, ainsi que l'incapacité des autorités de protéger la population, ont mené à la mise en place de groupes d'autodéfense puis à leur légalisation. Finalement, les institutions civiles quant à elles, malgré les progrès qui ont été faits au cours des années, n'ont pas de contrôle civil, suffisant dans une démocratie, sur les actions de l'armée. Cette réalité s'explique par les ententes du PRI avec l'armée, mais aussi par le manque de volonté politique pour mettre en place une réforme.

166Op. cit., William L. Rodgers, 16

5- Synthèse des conséquences dans les deux pays

Maintenant qu'une analyse de la littérature sur les deux pays a été produite, il est possible de faire ressortir les éléments qui sont similaires ou du moins comparables. La section qui suit aura donc pour but d'identifier ces éléments en faisant une synthèse des principaux arguments retrouvés dans la littérature.

5.1- L'armée et les forces policières

Dans la littérature propre à chacun des pays étudiés, les auteurs s'entendent généralement pour dire qu'il y a un besoin grandissant de réformer les forces policières et les institutions responsables de la justice. Certains auteurs comme Deluchey et Withers soutiennent que cette réalité est en fait la même dans plusieurs pays d'Amérique latine. Pour Deluchey, il s'agit d'un héritage du passé autoritaire de certains pays. Ainsi, il s'avère que, tant qu'au Mexique qu'au Guatemala, les policiers sont subordonnés à l'armée pour assurer la sécurité interne. Par ailleurs, des auteurs comme Glebbeek pour le Guatemala et Camp pour le Mexique, soulèvent la possibilité qu'au lieu de considérer l'appui de l'armée comme une forme d'assistance à court terme pour les policiers, celle-ci contrôle plutôt les opérations conjointes auxquelles elle participe, créant ainsi une dépendance. De plus, il y a un manque flagrant de ressources dans les forces policières, que ce soit parce que la corruption les gruge ou parce qu'elles ne sont pas en mesure de lutter contre des cartels qui sont mieux armés et entraînés qu'elles. Finalement, un des enjeux les plus importants dans la littérature est la séparation des rôles de l'armée et des forces policières. Dans la littérature, il s'avère que certains différencient ces institutions par leur mission, d'autres par les menaces qu'ils combattent (externes vs internes) ou bien par les moyens qu'ils utilisent. Les nombreux auteurs s'entendent toutefois pour dire qu'il est important de séparer ces deux institutions de façon claire. Actuellement, dans les deux pays, il y a une application de stratégie militaire dans la sécurité interne du pays, ce qui augmente notamment les violations de droits de la personne. Cet

enchevêtrement dans les rôles et les méthodes représente un problème pour la consolidation d'une démocratie dans les deux pays.

5.2- L'armée et la population

Dans les deux pays, l'armée a souvent été utilisée, pour gérer des crises civiles. Au Mexique, le gouvernement a déployé l'armée pour contenir les manifestations de Tlatelolco (1968), les soulèvements zapatistes (1990) et la lutte contre les cartels. Il y a eu des accusations de violations de droits de la personne dans tous ces cas. Toutefois, l'armée garde une certaine autonomie dans le jugement de ces crimes. Au Guatemala, le fait que l'armée ait participé au conflit, ainsi que la présence d'anciens combattants dans les communautés, a encore des effets sur la violence dans la période post-conflit. De plus, le fait que d'anciens militaires ayant participé au conflit soient nommés à des postes supérieurs au sein du gouvernement affecte les politiques de sécurité, selon certains auteurs. Le discours de contre-insurrection de la dictature est dès lors appliqué à la lutte contre le crime dans la période démocratique. Dans les deux cas, les auteurs soulignent le fait que l'utilisation des méthodes militaires sur le territoire entraîne une hausse dans les violations des droits de la personne, surtout lorsque ces crimes restent généralement impunis. Par ailleurs, les auteurs soulignent que les niveaux d'impunité sont très élevés dans les deux pays. La plupart des auteurs soutiennent que cette situation peut augmenter le scepticisme de la population face aux institutions étatiques. Les chefs d'État sont d'ailleurs conscients de ce manque de confiance, comme le montrent les propos de Perez Molina dans l'entrevue qu'il a donnée au Wall Street Journal.

5.3- Les formes « alternatives » de sécurité

La littérature démontre que l'insécurité et l'impunité qui affectent par la population dans les deux pays peuvent mener à la hausse de la privatisation de la sécurité. Les populations vont parfois

croire nécessaire de s'armer, se protéger et, parfois, faire justice elles-mêmes. De plus, dans les deux cas étudiés, il y a une collaboration entre les forces armées et certaines formes de sécurité privée. Au Mexique, les milices ont atteint un point tel que le gouvernement a préféré travailler avec elles en les légalisant, plutôt que de les combattre. Celles-ci prennent donc part aux opérations de l'armée et la police. Au Guatemala, les auteurs soulignent la collaboration d'anciens membres des forces armées avec firmes privées et des réseaux clandestins d'intelligence, comme la *cofradia*. Bien que dans le cas du Guatemala, il ne soit pas légal pour les forces armées de collaborer avec les firmes privées de sécurité, il reste que, selon des auteurs comme Beltran, la séparation entre les deux est parfois nébuleuse. Que ce soit les milices au Mexique ou des pratiques comme le lynchage au Guatemala, selon la littérature, ces méthodes ont augmenté avec la lutte contre le narcotrafic et la militarisation du conflit. Elles sont aussi problématiques pour des pays qui tentent de renforcer leurs institutions et leur système de justice.

5.4- L'armée et les institutions gouvernementales civiles

Dans les deux cas, il s'avère que le plus grand obstacle à la mise en place de réformes qui assurent le contrôle et la surveillance civile sur les activités de l'armée est le manque de volonté politique. Selon l'analyse de certains auteurs comme Ruhl et de Leon, au Guatemala, les gouvernements qui ont suivi les Accords de paix ont eu de nombreuses occasions de faire appliquer ces réformes. Toutefois, malgré les progrès qu'il y a eu, les changements ne sont pas assez importants pour subordonner l'armée au contrôle civil. Selon Rodgers et Diez, au Mexique, l'héritage des ententes entre le PRI et l'armée ont laissé des traces, et ce même lorsqu'un parti de l'opposition a été élu. Rodgers affirme d'ailleurs que le pacte entre l'armée et le gouvernement civil devra être reformulé pour mettre en place une réforme efficace. Dans les deux pays, il y a des mécanismes constitutionnels et juridiques qui permettent à l'armée d'avoir ce genre d'autonomie par rapport au contrôle civil. Par ailleurs, dans un

contexte d'élargissement du rôle de l'armée, il est fondamental que les institutions gouvernementales entreprennent des mesures pour redéfinir les rôles et compétences de l'armée et ceux de la police nationale. Il s'agit de renforcer les institutions civiles, et ainsi assurer la consolidation de la démocratie et l'application de l'État de droit pour tous les citoyens des deux pays. Les gouvernements doivent envoyer un message clair que les crimes contre la population seront pris au sérieux et jugés, peu importe qui les commet.

6- Conclusion

Les auteurs classiques soutiennent que l'armée ne devrait pas être déployée sur le territoire national. Cependant, le problème que soulève ce travail est que les gouvernements des pays comme le Mexique et le Guatemala font appel à l'armée dans des cas d'urgence sur leur territoire national, notamment dans la lutte contre le narcotrafic. Ainsi, ce mémoire visait à répondre à la question : quelles sont les conséquences de l'élargissement du rôle de l'armée dans la guerre contre le narcotrafic sur les relations civils-militaires de ces deux pays? Afin de répondre à la question, ce travail se base sur une revue littéraire étudiant plusieurs auteurs qui ont écrit spécifiquement sur le Guatemala ou le Mexique, sur l'Amérique latine en général, sur le narcotrafic, sur le crime organisé et sur les relations civils-militaires.

La première partie de ce travail permet aussi de situer le problème du déploiement de l'armée sur le territoire national dans des cas d'urgence. La deuxième est une mise en contexte qui fait état de l'évolution du crime organisé et du rôle de l'armée au Guatemala et au Mexique. Pour comprendre les conséquences de l'expansion du rôle de l'armée au Mexique et au Guatemala dans le contexte actuel, il était d'abord important de s'attarder à l'histoire des relations civils-militaires et à l'évolution du crime organisé dans les deux pays. Suite à cette analyse, la troisième section entre dans le vif du sujet, à savoir les conséquences de la militarisation sur les relations civils-militaires dans le contexte de la guerre contre le crime organisé. Cette partie est divisée en quatre conséquences par pays : les relations entre l'armée et la police nationale, les relations entre l'armée et la population, les formes alternatives de sécurité, puis les relations entre l'armée et les institutions gouvernementales civiles. Afin de comparer ce que la littérature sur chaque pays souligne, une synthèse combinée des deux pays a été présentée dans la dernière section du travail. Étant donné que les particularités de chaque pays ont été étudiées dans la deuxième section, la section quatre vise à mettre en relief les points communs entre le

Mexique et le Guatemala.

Pour conclure, des pays comme les États-Unis et le Canada offrent de l'assistance aux pays d'Amérique latine pour lutter contre le narcotrafic. Le Canada privilégie une approche basée sur l'assistance, en donnant notamment de l'appui pour l'entraînement des policiers. Les États-Unis d'un autre côté ont depuis longtemps encouragé la militarisation de cette lutte. C'est après tout le président Nixon qui avait lancé le terme « war on drugs » et la stratégie qu'entraînait une telle guerre. Connaissant les problèmes institutionnels et de sécurité auxquels des pays comme le Guatemala et le Mexique se heurtent lorsqu'ils militarisent la lutte contre le crime organisé, il sera intéressant de suivre l'évolution de la guerre contre la drogue dans les années qui viennent. De plus en plus de voix se prononcent contre la guerre contre la drogue dans sa forme actuelle. L'importance des réformes et la redéfinition des rôles de la police et de l'armée sont d'ailleurs des éléments sur lesquels insistent plusieurs des auteurs étudiés dans ce mémoire. Le problème de la drogue n'est pas seulement un problème de sécurité dans les pays producteurs et de transit, c'est un problème d'envergure internationale qui touche aussi les pays consommateurs. S'il est admis que la stratégie actuelle est un échec, les États devront conséquemment redéfinir cette lutte et proposer de nouvelles stratégies ayant une approche compréhensive où l'armée n'est pas le principal acteur responsable de la sécurité interne des pays.

Bibliographie

Articles scientifiques

Astorga Luis, *Géopolitiques des drogues au Mexique*, Hérodote, Janvier 2004, No. 112, pp. 49-75.

Brands Hal, *Crime, Irregular Warfare, and Institutional Failure in Latin America: Guatemala as a Case Study*, Studies in Conflict & Terrorism, Routledge-Taylor & Francis Group, 2011, pp. 228–247

Camp Roderic Ai, *Mexico Alert - Civil Military Relations : Charting a new direction?*, CSIS, Hemisphere Focus, Volume XII, Issue 12, Novembre 2004, PDF, pp. 7, disponible sur http://csis.org/files/media/csis/pubs/hf_v12_12.pdf

Camp Roderic Ai, *Armed Forces and Drugs: Public Perceptions and Institutional Challenges*, Wilson Center, 2010, PDF, pp.291-325, disponible sur <http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Chapter%2010-Armed%20Forces%20and%20Drugs,%20Public%20Perceptions%20and%20Institutional%20Challenges.pdf>

De Leon Bernardo Arevalo, *Civil-military relations in Post-Conflict Guatemala*, Revista Fuerzas Armadas y Sociedad, No1, pp.67

Diez Jordi, *States Legislative Oversight of the Armed Forces in Mexico*, Mexican Studies, Vol. 24, No1, Hiver 2008, pp. 34

Godoy Angelina Snodgrass, *Lynchings and the Democratization of Terror in Postwar Guatemala: Implications for Human Rights*, Human Rights Quarterly, Volume 24, Number 3, August 2002, pp. 640-661

Guerrero-Gutiérrez Eduardo, *Security, Drugs and Violence in Mexico: A Survey*, 7th North American Forum Washington DC, 2011, PDF, pp. 146

Pacheco Fernando Celaya, *Narcofearance: How has Narcoterrorism Settled in Mexico?*, Studies in Conflict & Terrorism, Taylor and Francis Group, LLC, Department of War Studies, King's College, London, UK, 2009, pp. 30

Puentes Ariel Gomez, *The Securitization of the War on Drugs in Mexico and the Intensification of Violence: Exploring the possible effects of the relations between Mexico and the United States of America after the implementation of the North American Free Trade Agreement*, ISS – Graduated

school of Development Studies, september 2011, The Neatherlands, pp.40

Rosado Ana Glenda Tager, *Transparence and reform of the security sector, defense sector : Guatemala case*, International Peacebuilding Alliance, Special session 3: Security Sector Reform & Making Change Happen in a Defence Ministry, Novembre 2006, PDF, pp.16

Steenkamp Christina, *In the shadows of war and peace: making sense of violence after peace accords*, Conflict, Security & Development 11:3, Juillet 2011, Routledge, pp. 357 – 382

Gavigan Patrick, *Organized Crime, Illicit Power Structures and Guatemala's Threatened Peace Process*, International Peacekeeping, Vol.16, No.1, February 2009, pp. 62–76

Glebbeck Marie-Louise, *Police Reform and the Peace Process in Guatemala*, Bulletin of Latin America research, Vol. 20, No. 4, pp. 431-453

Jean-François Deluchey, *Architectures de la sécurité intérieure en Amérique Latine : entre héritages et nouvelle donne*, Revista de la CEPAL, Numéro spécial, Juin 2005, PDF, pp. 12

Leiken Robert, *Mexico's Drug War*, Centre for the National Interest, Juillet 2012, pp. 34, disponible sur http://www.cftni.org/42460_CNI_web.pdf

Marin-Morales Maria Asenet et Caballero-Mariscal David, *Violencia en Guatemala: la dramática consecuencia de un carento conflicto quince años despues*, Latin American Journal of International Affairs, Vol. 3, No 3, Avril 2011, p. 01-29

McCamant John F., *Intervention in Guatemala*, Coomparative political stories, University of Denver, Vol. 17, No. 3, Octobre 1984, pp. 373-406

Meyer Maureen, *At a crossroads : drug trafficking, violence and the Mexican state*, Washington Office on Latin America, Briefing paper thirteen, Novembre 2007, PDF, pp. 12

Michaud, Katherine *Mexico's Militarized Anti-Drug Policy: Understanding its Origins Through Examination of Institutional Legacies*, Democratization and Public Opinion, Sanford Journal of Public Policy, August 2011, Volume 2, Issue 1, p.1-15

Penyak Lee, *Rios Montt and Guatemala's Military: The Politics of Puppetry*, Revista de Historia de América, No. 108, Juillet-Décembre 1989, pp. 131-147, Disponible sur <http://www.jstor.org/stable/20139693>

Rodgers William L., *Civil-military affairs in Mexico: A way ahead*, CDR, USN, Faculty of the Naval War College, 28 octobre 2011, PDF, pp. 23

Ruhl J. Mark, *The Guatemalan military since the peace accords : the fate of reform under Arzu and Portillo*, Latin American Politics and Society, Vol. 47, No 1, Automne 2005, PDF, p. 55-85

Schimer Jennifer, *Barriers to military reform in Guatemala*, Conflict, Security and Development, 3:1, International Policy Institute, Avril 2003, pp. 110-118

Watts Larry L, *Whose professionalism? : Separating the institutional roles of the military and police*, Conflict studies research center, ISBN 1-903584-53-1, Novembre 2001, pp. 22

Withers George et alt., *Preach what you practice : The separation of Military and Police Roles in the Americas*, WOLA (Washington Office on Latin America), Novembre 2010, (PDF), pp. 32

Articles internet

Al Jazeera, *Mexico legalises vigilantes to fight cartels*, [En ligne], (consulté le 24 juin 2014), <http://www.aljazeera.com/news/americas/2014/05/mexico-legalises-vigilantes-fight-cartels-2014510184150424971.html>

Archibold Randal C., *Guatemala shooting raises concerns about military's expanded role*, 20 octobre 2012, [En ligne], (consulté le 21 juin 2014), <http://www.nytimes.com/2012/10/21/world/americas/guatemala-shooting-raises-concerns-about-militarys-expanded-role.html>

Cawley Marguerite, *Nearly 200 Guatemalan Police Removed for Criminal Ties in 2012*, InSightCrime – Organized crime in the Americas, 19 février 2013, [En ligne], consulté le 23 juin 2014, <http://www.insightcrime.org/news-briefs/guatemala-police-reform-to-crack-down-in-2013>

Grayson George., *Los Zetas: Ruthless Army Spawned By A Mexican Drug Cartel*, Foreign Policy Research Institute, Mai 2008, <http://www.fpri.org/articles/2008/05/los-zetas-ruthless-army-spawned-mexican-drug-cartel>

Golden Tim, *Juan Jose Arevalo Is Dead at 86; Guatemala President in Late 40's*, The New York Times, 8 octobre 1990, [En ligne], consulté le 10 juin 2014 <http://www.nytimes.com/1990/10/08/obituaries/juan-jose-arevalo-is-dead-at-86-guatemala-president-in-late-40-s.html>

Grillo Ioan, *Dans le Michoacan, milices contre narcos*, HEBDO No 1214, 31 janvier 2014, [En ligne], (consulté le 20 juin 2014), <http://www.courrierinternational.com/article/2014/01/31/dans-le-michoacan-milices-contre-narcos?page=all>

Interpeace, *Guatemalan national security system ratified by congress*, mars 2008, [En ligne], (consulté le 22 juin 2014), <http://www.interpeace.org/2011-08-08-15-19-20/latest-news/2008/18-guatemalan-national-security-system-ratified-by-congress>

InSight Crime, *CIACS*, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://www.insightcrime.org/groups-guatemala/ciacs>

Mulholland John, *Guatemala's president: My country bears the scars from the war on drugs*, The Guardian – The observer, Janvier 2013, [En ligne], (consulté le 21 juin 2014), <http://www.theguardian.com/world/2013/jan/19/otto-molina-war-drugs-guatemala>

Ramsey Geoffrey, *Private Firms are Unfortunate Necessity in Central America*, InSight Crime, 22 octobre 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://www.insightcrime.org/news-analysis/private-security-necessity-central-america>

Saliba Frédéric, *Au Mexique, la légalisation des milices du Michoacan suscite la polémique*, Le Monde, 8 février 2014, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/02/08/au-mexique-la-legalisation-des-milices-du-michoacan-suscite-la-polemique_4362749_3222.html

Simkin John, *Jabobo Arbenz*, Spartacus Education, Septembre 1997-Juin 2013, [En ligne], (consulté le 10 juin 2014), <http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/JFKarbenz.htm>

Livres

Camp Roderic Ai, *Mexico – Whatever everyone needs to know*, Oxford University Press, New York, 2011, pp.196

Longmire Sylvia, *Cartel :The Coming Invasion of Mexico's Drug Wars*, Palgrave Macmillan, England, 2011,pp.256

Paris Roland, *At war's end: building peace after civil conflict*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, 2004, pp. 289

Serrano Monica, *States of violence – State-Crime Relations in Mexico*, dans *Violence, Coercion, and State-making in Twentieth de Will G. Pansters*, Stanford University Press, Stanford, California, 2012, pp. 378

Witherspoon Kevin B., *Before the eyes of the world : Mexico and the 1968 Olympic Games*, Northern Illinois University Press Dekalb, 2008, pp.208

Rapports et résolutions

Aguirre Carlos et alt., *From Silence to Memory, Revelations of the Archivo Historico de la Policia Nacional*, University of Oregon Libraries 2013, pp. 537, Disponible à <https://scholarsbank.uoregon.edu/xmlui/handle/1794/12928>

Beltran Adriana, *Why restrictions to Guatemala's Military Assistance should be maintained*, Washington Office in Latin America (WOLA), 8 juin 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), [resthttp://www.wola.org/commentary/why_restrictions_to_guatemala_s_military_assistance_should_be_maintained](http://www.wola.org/commentary/why_restrictions_to_guatemala_s_military_assistance_should_be_maintained)

Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (CMDPDH), *La figura del arraigo penal en Mexico- El Uso del arraigo y su impacto en los derechos humanos*, November 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://cmdpdh.org/2013/03/publicacion-cmdpdh-la-figura-del-arraigo-penal-en-mexico/>

Human Rights Watch, *Uniform Impunity - Mexico's Misuse of Military Justice to Prosecute Abuses in Counternarcotics and Public Security Operations*, April 2009, pp.1-76. Disponible à http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/mexico0409web_0.pdf

HRW Human Rights Watch, *Neither Rights Nor Security - Killings, Torture, and Disappearances in Mexico's "War on Drugs"*, November 2011, p. 5-218, PDF, pp. 217. Disponible à http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/mexico1111webwcover_0.pdf

International Crisis Group, *Corridors of Violence : The Guatemala-Honduras Border*, Latin America Report, No 52, Juin 2014, PDF, pp. 37. Disponible à [http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/Guatemala/052-corridor-of-violence-the-guatemala-honduras-border.pdf](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/latin-america/Guatemala/052-corridor-of-violence-the-guatemala-honduras-border.pdf)

International Crisis Group, *Guatemala : drug trafficking and violence*, Latin America Report, No 39, 11 octobre 2011, PDF, pp. 32. Disponible à <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/39%20Guatemala%20--%20Drug%20Trafficking%20and%20Violence.pdf>

International Crisis Group, *Justice at the Barrel of a Gun : Vigilante Militias in Mexico*, Latin America Briefing, No 29, 28 mai 2013, PDF, p.2, Disponible à <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/mexico/b029-justice-at-the-barrel-of-a-gun-vigilante-militias-in-mexico.pdf>

International Crisis Group, *Police Reform in Guatemala: Obstacles and Opportunities – Executive Summary and Recommendations*, Latin America Report, No 43, 20 juillet 2012, [En ligne], (consulté le 23 juin 2014), <http://www.crisisgroup.org/en/regions/latin-america-caribbean/guatemala/043-police-reform-in-guatemala-obstacles-and-opportunities.aspx>

International Crisis Group, *Police Reform in Guatemala: Obstacles and Opportunities – Report*, Latin America Report, No 43, 20 juillet 2012, PDF, p.8 Disponible à <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/latin-america/Guatemala/043-police-reform-in-guatemala-obstacles-and-opportunities>

Peacock Suzan C. and Beltran Adriana, *Hidden Powers : Illegal Armed Groups in Post-Conflict Guatemala and the Forces Behind Them*, WOLA special report, Septembre 2003, PDF, pp. 1-12, disponible à <http://www.wola.org/sites/default/files/downloadable/Citizen%20Security/past/HiddenPowers%20%20Exec>

ONU, Nations Verification Mission in Guatemala – MINUGUA, *Report of the United Nations Verification Mission in Guatemala (MINUGUA) for the Consultative Group meeting for Guatemala*, Guatemala, 18 Janvier 2002, (En ligne), consulté le 14 juin 2014, http://www.iadb.org/regions/re2/consultative_group/gu/minugua_eng.pdf

Petrolekas George et De Kerckhove Ferry, *Le cahier Vimy numéro six- Les perspectives stratégiques du Canada*, L'institut de la Conférence des Associations de la Défense, février 2013, p. 61

Shifter Michael, *Countering Criminal Violence in Central America*, Council on Foreign Relations, Council Special Report, No 64, Avril 2012, PDF, pp.59 Disponible à <http://www.cfr.org/latin-america-and-the-caribbean/countering-criminal-violence-central-america/p27740>

Tomuchat Christian, De Coti Otilia Lux, Tojo Alfredo Balsells, *Guatemala- Memory of Silence, Report of the Commission for Historical Clarification, Conclusions and Recommendations*, Guatemala, 1999, p. 23, (En ligne), consulté le 14 juin 2014, <https://hrdag.org/wp-content/uploads/2013/01/CEHreport-english.pdf>